

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

 **Grant Thornton**

29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Voltaia

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Volitalia

Société anonyme au capital de 543 083 311,80 €
Siège social : 84, boulevard de Sébastopol 75003 Paris
R.C.S. : Paris 485 182 448

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Volitalia

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société Volitalia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Volitalia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.6 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de présentation apportés aux informations financières comparatives.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation et évaluation des projets en développement et des centrales en construction

Risque identifié

(Notes 11.1, 11.5 et 11.6 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des projets en développement et des centrales en construction s'élève à 403 648 milliers d'euros (332 294 milliers d'euros au 31 décembre 2019) et représente 23 % du total actif consolidé.

Les projets en développement sont des immobilisations incorporelles non amortissables comptabilisées pour une valeur nette comptable de 99 030 milliers d'euros au 31 décembre 2020 qui correspond aux coûts engagés ayant respecté les critères de comptabilisation à l'actif du bilan. Conformément aux modalités décrites dans la note 11.1 – Règles et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles et Immobilisations corporelles de l'annexe aux comptes consolidés, l'activation des coûts de développement doit respecter les critères suivants pour chaque projet : visibilité sur l'accès au foncier, visibilité sur les autorisations administratives, faisabilité du raccordement au réseau et rentabilité du projet. Une fois l'étape de développement achevée, les centrales passent en phase de construction (304 618 milliers d'euros au 31 décembre 2020 en immobilisations corporelles en cours) si les projets de développement ne sont pas vendus.

La Direction s'assure lors de chaque clôture, ou en cas d'indice de perte de valeur, que la valeur nette comptable de ces actifs n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. La Direction met en œuvre des tests de perte de valeur effectués au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui correspond aux parcs ou clusters de parcs.

La valeur recouvrable d'un projet en développement ou d'une centrale en construction est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de cet actif et sa valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie opérationnels futurs actualisés et implique des jugements de la Direction notamment les conditions climatiques, l'inflation, les coûts d'exploitation, les dépenses d'investissement des projets en développement ou en construction et les taux d'actualisation retenus.

Nous avons considéré la comptabilisation et l'évaluation des projets en développement et des centrales en construction comme un point clé de notre audit compte tenu :

- des jugements de la Direction concernant l'évaluation des coûts à engager durant la phase de développement et le respect des critères d'activation de ces coûts ; et
- de leur sensibilité aux données et hypothèses retenues par la Direction sur lesquelles se fondent les estimations.

Réponse apportée lors de notre audit

Nos travaux ont notamment consisté, sur la base des documents de suivi transmis par la société, à :

- Examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société pour la détermination des valeurs recouvrables des projets en développement et des centrales en construction avec les normes comptables en vigueur ;
- Analyser la conformité des critères d'activation des charges relatives aux projets en développement avec les règles d'activation définies par le groupe, notamment par entretien avec la Direction et en corroborant le fichier de suivi des encours établi par le groupe avec des pièces justificatives (business plan, autorisations administratives, permis de construire...) ;
- Examiner par sondages, pour les projets en développement et les centrales en construction, les tests de dépréciation :
 - en rapprochant la valeur comptable enregistrée au bilan des principaux projets en développement et centrales en construction avec les évaluations réalisées par le groupe ;
 - en appréciant le caractère raisonnable des flux prévisionnels et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme notamment) par entretiens avec la Direction et en revoyant les calculs mis en œuvre ; et
 - en analysant les tests de sensibilité effectués par la Direction.

Evaluation du chiffre d'affaires lié aux ventes d'énergie au Brésil

Risque identifié

(Notes 6.2 et 7.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Le chiffre d'affaires lié aux ventes d'énergie s'élève à 154 413 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Les contrats de ventes d'énergie s'étalent en général sur des périodes de 15 à 20 ans. Au Brésil, le Groupe a signé des contrats intégrant des mécanismes de tolérance et d'ajustement du volume vendu sur des bases annuelle et quadri-annuelle appréciées par rapport à des volumes contractuels. Lorsque les bornes de tolérance sont franchies, à la hausse ou à la baisse, des ajustements sur le prix des MWH vendus doivent être estimés et comptabilisés. Dans le cadre de la mise en service anticipée de centrales ou en cas de suspension des contrats long terme, le Groupe peut signer des contrats de courte durée avec un distributeur privé ou vendre sur le marché libre.

Nous avons considéré la reconnaissance du chiffre d'affaires ventes d'énergie comme un point clé de l'audit compte tenu, notamment, :

- de la diversité des contrats ;
- des jugements devant être émis par la Direction du groupe pour estimer la production d'énergie et les pénalités et ajustements de prix, notamment pour les contrats pluriannuels de vente d'énergie au Brésil.

Réponse apportée lors de notre audit

Afin d'apprécier la comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la vente d'énergie, nous avons réalisé des tests en :

- analysant les contrats de ventes d'énergie ;
- obtenant la justification des quantités produites ;
- comparant les prix de vente appliqués aux dispositions contractuelles et en vérifiant la correcte évaluation et comptabilisation des ajustements contractuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 mars 2021.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Voltalia par l'assemblée générale du 9 novembre 2011 pour Mazars et par celle du 13 mai 2020 pour Grant Thornton.

Au 31 décembre 2020, Mazars était dans la dixième année de sa mission sans interruption et Grant Thornton dans la première année, soit respectivement la septième et la première année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Marc Biasibetti
Associé

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Guillaume Giné
Associé

6.1 ÉTATS FINANCIERS

6.1.1 Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*	Variation	%
Revenus	7	233 457	175 469	57 988	33 %
Achats et sous-traitance	7	(31 749)	(9 574)	(22 175)	232 %
Charges externes	7	(70 759)	(67 404)	(3 355)	5 %
Charges de personnel	8	(33 828)	(30 665)	(3 163)	10 %
Autres produits et charges d'exploitation		343	(2 732)	3 075	- 113 %
Charges et autres revenus	7	(135 993)	(110 375)	(25 618)	23 %
EBITDA		97 464	65 094	32 370	50 %
% EBITDA		42 %	37 %	5 %	13 %
Autres produits et charges opérationnels	7	(7 116)	(472)	(6 644)	1 408 %
Dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations	7	(46 602)	(28 986)	(17 616)	61 %
Résultat opérationnel (EBIT)		43 746	35 636	8 110	23 %
% EBIT		19 %	20 %	- 2 %	- 8 %
Charges brutes d'emprunt	14	(31 408)	(33 837)	2 429	- 7 %
Autres produits et charges financiers	14	(1 336)	6 019	(7 355)	- 122 %
Impôt sur les résultats et assimilés	10	(3 603)	(4 971)	1 368	- 28 %
Résultats des sociétés mises en équivalence	5	(162)	(51)	(111)	218 %
RÉSULTAT NET		7 237	2 796	4 441	159 %
% Résultat net		3 %	2 %	2 %	95 %
Part du Groupe		7 924	4 624	3 300	71 %
Intérêts minoritaires		(687)	(1 828)	1 141	- 62 %
Résultat net par action - part du Groupe <i>(en euros) :</i>					
Avant dilution		0,0834	0,0669	0,0165	25 %
Après dilution		0,0830	0,0664	0,0166	25 %

* Voir Note 4.6.

6.1.2 État du résultat global

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*	Variation	%
Résultat net		7 237	2 795	4 442	159 %
Ecarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		(119 118)	(5 661)	(113 457)	2 004 %
Variation de juste valeur des prêts	14	(160)	-	(160)	-
Variation de juste valeur des instruments de couverture	14	(3 858)	(7 911)	4 053	(51) %
Autres éléments du résultat global recyclables		(123 136)	(13 572)	(109 564)	807 %
Produits / (charges) actuariels sur engagements de retraite	8	(109)	(120)	11	(9) %
Réévaluation d'actifs financiers à la juste valeur par OCI					
Autres éléments du résultat global non recyclables		(109)	(120)	11	(9) %
RÉSULTAT GLOBAL		(116 008)	(10 897)	(105 111)	965 %
Résultat global attribuable à :					
Part du Groupe		(94 125)	(7 743)	(86 382)	1 116 %
Intérêts minoritaires		(21 883)	(3 154)	(18 729)	594 %

* Voir Note 4.6.

6.1.3 État de la situation financière

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*	Variation	%
Goodwill	11	80 155	86 472	(6 317)	(7) %
Droits d'usage	11	45 316	40 400	4 916	12 %
Immobilisations incorporelles	11	154 889	128 559	26 330	20 %
Immobilisations corporelles	11	1 073 263	897 638	175 625	20 %
Titres mis en équivalence	5	2 196	3 048	(852)	(28) %
Actifs financiers	14	16 156	21 593	(5 437)	(25) %
Actifs d'impôts différés	10	3 899	2 360	1 539	65 %
Actifs d'exploitation	16	144	-	144	-
Actifs hors exploitation	16	5	-	5	-
Actifs non courants		1 376 023	1 180 070	195 953	17 %
Stocks, encours et avances fournisseurs	16	39 703	40 951	(1 248)	(3)%
Actifs de contrat	16	7 696	1 343	6 353	473%
Créances commerciales	16	95 552	58 669	36 883	63%
Actifs financiers	14	6 283	5 079	1 204	24%
Actifs hors exploitation	16	31 924	21 975	9 949	45%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	220 121	269 744	(49 623)	(18)%
Actifs courants		401 279	397 761	3 518	1%
TOTAL ACTIF		1 777 302	1 577 831	199 471	13%

* Voir Note 4.6.

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*	Variation	%
Capitaux propres part du Groupe		640 375	731 913	(91 538)	(13) %
Intérêts non contrôlants		55 820	51 310	4 510	9 %
Capitaux propres	13	696 195	783 223	(87 028)	(11) %
Provisions non courantes	15	4 827	3 431	1 396	41 %
Provisions pour départs en retraite & pensions	8	1 378	1 172	206	18 %
Passifs d'impôts différés	10	16 015	2 687	13 328	496 %
Emprunts à long terme	14	703 974	592 561	111 413	19 %
Passifs financiers	14	14 614	9 239	5 375	58 %
Passifs hors exploitation		-	-	-	-
Passifs non courants		740 808	609 090	131 718	22%
Provisions courantes	15	6 163	6 374	(211)	(3) %
Emprunts à court terme	14	135 311	63 675	71 636	113 %
Passifs de contrat	16	13 443	1 439	12 004	834 %
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	125 458	75 962	49 496	65 %
Passifs financiers	14	26 138	15 866	10 272	65 %
Passifs hors exploitation	16	33 786	22 202	11 584	52 %
Provisions pour départs en retraite & pensions	8	-	-	-	-
Passifs courants		340 299	185 518	154 781	83 %
TOTAL PASSIF		1 777 302	1 577 831	199 471	13 %

* Voir Note 4.6.

6.1.4 Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Résultat Opérationnel (EBIT)	43 746	35 636
Amortissements, provisions et dépréciations des actifs non courants	46 602	28 986
Autres produits et charges d'exploitation	7 116	472
EBITDA	97 464	65 094
Produits et charges sans impact en trésorerie	(19 655)	(22 425)
EBITDA Cash	77 809	42 669
Variation du besoin en fond de roulement	19 564	15 013
Impôts payés	(8 170)	(9 780)
Trésorerie résultant de l'activité opérationnelle hors éléments non courants	89 203	47 902
Flux de trésorerie généré par les éléments exceptionnel	(3 636)	(2)
Flux de trésorerie net généré par l'activité	85 567	47 900
Flux net d'investissements financiers	10 054	28 259
Flux net d'investissements corporels	(278 131)	(233 896)
Flux net d'investissements incorporels	(48 428)	(42 603)
Dividendes reçus	621	28
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(315 884)	(248 212)
Augmentations de capital de la société Voltalia SA	-	370 402
Augmentations de capital souscrites par des minoritaires	25 764	-
Produits et charges financiers	2 521	(2 396)
Intérêts payés aux banques	(27 808)	(32 912)
Remboursements emprunts leasing	(8 462)	(2 825)
Emissions d'emprunts	252 238	335 910
Remboursements d'emprunts	(41 555)	(316 362)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	(499)	(471)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financements	202 199	351 346
VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE	(27 599)	151 023
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	269 744	108 609
Incidence de trésorerie des variations des cours de devises	(33 783)	(1 362)
Incidence de trésorerie des variations de périmètre	11 760	11 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	220 121	269 744

* Voir Note 4.6.

6.1.5 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	Capital social	Primes sur opérations en capital	Réserves de conversion	Réserves Consolidées	Résultat net de l'exercice	Capitaux propres – Part du Groupe	Total Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2018*	279 177	96 482	(65 091)	(1 468)	8 525	317 625	54 748	372 373
Affectation du résultat	-	-	-	8 525	(8 525)	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	4 623	4 623	(1 828)	2 795
Autres éléments du résultat global	-	-	(5 962)	(6 404)	-	(12 366)	(1 326)	(13 692)
Résultat global	-	-	(5 962)	(6 404)	4 623	(7 743)	(3 154)	(10 897)
Variation de capital	263 906	138 591	-	-	-	402 497	-	402 497
Variations de périmètre	-	-	(23)	22 283	-	22 260	1 645	23 905
Autres mouvements	-	-	-	(2 730)	-	(2 730)	(1 929)	(4 659)
Au 31 décembre 2019*	543 083	235 073	(71 076)	20 206	4 623	731 909	51 310	783 219
Affectation du résultat	-	-	-	4 622	(4 622)	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	7 924	7 924	(687)	7 237
Autres éléments du résultat global	-	-	(91 240)	(10 809)	-	(102 049)	(21 196)	(123 245)
Résultat global	-	-	(91 240)	(10 809)	7 924	(94 125)	(21 883)	(116 008)
Variation de capital	394	(14)	-	-	-	380	-	380
Variations de périmètre	-	-	386	2 929	-	3 315	627	3 942
Autres mouvements	-	-	-	(1 108)	-	(1 108)	25 764	24 656
AU 31 DÉCEMBRE 2020	543 477	235 058	(161 930)	15 846	7 924	640 375	55 818	696 193

* Voir Note 4.6.

Au 31 décembre 2019, les « Autres mouvements » sont principalement composés de l'ajustement du coût des garanties bancaires mises en place par le Groupe dans le cadre des prêts BNDES qui étaient intégrés dans le calcul du TIE jusqu'au 31 décembre 2018. L'impact de cet ajustement au 31 décembre 2019 était de (4 548) milliers d'euros avec pour contrepartie une augmentation des dettes. À noter que cet ajustement n'a pas eu d'impact significatif sur le compte de résultat 2018.

Au 31 décembre 2020, les « Autres mouvements » sont principalement composés de la neutralisation des achats/ventes d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité, d'un programme de rachat d'actions, pour (1 490) milliers d'euros et des augmentations de capital réalisées dans des filiales par des actionnaires minoritaires pour 26 152 milliers d'euros.

6.2 NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1	Constitution, développement et activité du Groupe	160	Note 11.2	Acquisition de Martifer Solar	181
NOTE 2	Activités du Groupe	160	Note 11.3	Acquisition de Helexia	181
NOTE 3	Faits marquants de la période et postérieurs à la clôture	160	Note 11.4	Acquisition de Triton	181
Note 3.1	Gouvernance	160	Note 11.5	Acquisition de Mywindparts	181
Note 3.2	Faits marquants de l'exercice	161	Note 11.6	Acquisition de Greensolver	181
Note 3.3	Faits marquants postérieurs à la clôture	163	Note 11.7	Acquisition de Maison Solaire Voltalia	181
NOTE 4	Règles et méthodes comptables	164	Note 11.8	Goodwill, droits d'usage, immobilisations incorporelles et corporelles	182
Note 4.1	Déclaration de conformité	164	Note 11.9	Goodwill	182
Note 4.2	Bases de préparation et présentation des états financiers	164	Note 11.10	Droits d'usage	184
Note 4.3	Référentiel comptable appliqué	164	Note 11.11	Immobilisations incorporelles	185
Note 4.4	Monnaie fonctionnelle et de présentation	165	Note 11.12	Immobilisations corporelles	186
Note 4.5	Recours aux jugements et à des utilisations d'estimations	165	NOTE 12	Trésorerie et flux de trésorerie	187
Note 4.6	Modifications apportées aux comparables	165	Note 12.1	Règles et méthodes comptables	187
NOTE 5	Périmètre de consolidation	167	Note 12.2	Trésorerie	187
Note 5.1	Règles et méthodes comptables	167	NOTE 13	Capitaux propres et résultats par action	188
Note 5.2	Taux des devises utilisées au sein de Voltalia	169	Note 13.1	Règles et méthodes comptables	188
Note 5.3	Périmètre de consolidation	170	Note 13.2	Capitaux propres et dividendes	188
Note 5.4	Informations sur les participations	170	Note 13.3	Résultat net par action	188
NOTE 6	Secteurs opérationnels	171	Note 13.4	Résultat dilué par action	189
Note 6.1	Règles et méthodes comptables	171	Note 13.5	Instruments dilutifs – Plans d'attribution gratuite d'actions	189
Note 6.2	Information sectorielle par activité	171	Note 13.6	Instruments dilutifs – Options de souscription d'actions	190
Note 6.3	Information sectorielle par zone géographique	172	NOTE 14	Financement et instruments dérivés	191
NOTE 7	Résultat opérationnel	172	Note 14.1	Règles et méthodes comptables	191
Note 7.1	Règles et méthodes comptables	172	Note 14.2	Actifs et passifs financiers courants et non courants	192
Note 7.2	Chiffre d'affaires et autres revenus	173	Note 14.3	Emprunts courants et non courants	192
Note 7.3	Charges d'exploitation	173	Note 14.4	Résultat financier	195
Note 7.4	Autres produits et charges d'exploitation	174	Note 14.5	Instruments financiers dérivés	195
Note 7.5	Autres produits et charges opérationnels	174	Note 14.6	Hierarchie de justes valeurs des actifs et passifs financiers	197
Note 7.6	Dotations et reprises aux amortissements	174	Note 14.7	Risque de change	198
Note 7.7	Dotations et reprises aux dépréciations et provisions	174	Note 14.8	Risque de taux	199
NOTE 8	Charges et avantages aux personnels	174	NOTE 15	Provisions courantes et non courantes	200
Note 8.1	Règles et méthodes comptables	174	Note 15.1	Règles et méthodes comptables	200
Note 8.2	Charges de personnel	175	Note 15.2	État des provisions	200
Note 8.3	Effectifs	175	NOTE 16	Données opérationnelles de besoin en fonds de roulement	201
Note 8.4	Avantages du personnel	176	Note 16.1	Règles et méthodes comptables	201
NOTE 9	Honoraires des Commissaires aux comptes	177	Note 16.2	Besoin en fonds de roulement d'exploitation	201
NOTE 10	Impôts sur les résultats	177	Note 16.3	Besoin en fonds de roulement hors exploitation	202
Note 10.1	Règles et méthodes comptables	177	NOTE 17	Engagements hors bilan	203
Note 10.2	Impôts sur les résultats et assimilés	178	Note 17.1	Engagements donnés	203
Note 10.3	Rationalisation de l'impôt	178	Note 17.2	Engagements reçus	203
Note 10.4	Impôts différés	179	Note 17.3	Informations relatives aux parties liées	204
NOTE 11	Goodwill, droits d'usage, immobilisations incorporelles et corporelles	179	NOTE 18	Liste des sociétés – Périmètre de consolidation	205
Note 11.1	Règles et méthodes comptables	179	Note 18.1	Liste des sociétés consolidées en intégration globale	205
			Note 18.2	Liste des sociétés consolidées mises en équivalence	212
			Note 18.3	Évolution de la liste des sociétés de Voltalia	213

NOTE 1 Constitution, développement et activité du Groupe

La société **Volta** a été constituée le 28 novembre 2005. Son siège social est situé en France, 84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, depuis le 2 juillet 2018. Son développement, initié en France et en Guyane, s'est poursuivi au Brésil pour ensuite connaître une forte expansion géographique avec le rachat en août 2016 de la société portugaise Martifer Solar puis d'Helexia en 2019. **Volta** est aujourd'hui présent dans 20 pays. La société est cotée sur Euronext depuis juillet 2014.

Les états financiers annuels au 31 décembre 2020 ci-joints présentent les opérations de la société **Volta** et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

NOTE 2 Activités du Groupe

Volta est un acteur indépendant des énergies renouvelables. Acteur industriel intégré, **Volta** développe, construit et exploite des centrales électriques renouvelables, pour compte propre et pour compte de tiers.

Volta est présent dans les principales filières de production d'énergie renouvelable : éolien, solaire, petite hydroélectricité et biomasse. Le Groupe développe également des solutions pour le stockage de l'électricité.

Au 31 décembre 2020, la première source de profits de **Volta** est la vente d'électricité renouvelable produite par les centrales qu'elle détient. Ces ventes sont régies par des contrats à long-terme qui assurent de la visibilité sur les volumes et les prix de l'électricité vendue. **Volta** génère aussi des revenus par la cession de projets développés par ses équipes, ou par des prestations de services tels que la construction ou l'exploitation-maintenance de centrales détenues par des clients tiers.

En termes de gestion de flux au sein du Groupe, la Société fournit, sur la base des prévisions de trésorerie (par exemple financements de besoins en fonds de roulement ou de crédit relais), les fonds nécessaires aux différentes filiales dans le cadre de conventions de trésorerie. Dans le cadre du financement de la construction des centrales, **Volta** SA apporte à ses filiales la quote-part de fonds propres requise, via des avances en compte courant et/ou en capital. Le financement bancaire est pour sa part localisé dans

chacune des sociétés de projets. Les activités de Services (développement, construction & fourniture d'équipements, exploitation - maintenance) sont réalisées par des filiales spécialisées de **Volta**. Ces services sont vendus aussi bien à des clients tiers, qu'aux centrales détenues en propre par **Volta**. Dans le cas de centrales détenues en propre, les contrats sont signés avec la SPV et les différentes prestations sont traitées en intra-groupe. A noter que les filiales spécialisées dans la prestation de services facturent aussi aux différentes SPV les prestations administratives (tenue de comptabilité, secrétariat juridique principalement).

La responsabilité sociale et environnementale est au cœur du Groupe : la mission de **Volta**, « Améliorer l'environnement mondial en favorisant le développement local », souligne l'importance que le Groupe attache à avoir un impact positif localement et socialement.

Volta a, au cours de son histoire, établi des liens durables avec de nombreux partenaires. La Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) est actionnaire de **Volta** Guyane depuis 2008. COPEL et CHESF, des leaders brésiliens de la production d'électricité, sont actionnaires de grandes centrales de **Volta** au Brésil. Proparco est actionnaire de **Volta** SA, depuis novembre 2016, la BERD depuis juillet 2019. D'autres partenaires, capitalistiques, bancaires, opérationnels ou publics, ont aussi contribué au développement de **Volta** depuis son origine.

NOTE 3 Faits marquants de la période et postérieurs à la clôture

Note 3.1 Gouvernance

Nomination de trois nouveaux Administrateurs

Madame Céline Leclercq et MM. Jean-Marc Armitano et Alain Papiasse ont été nommés Administrateurs par l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2020 pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires appelée à se réunir en 2023 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2019 avait désigné deux Censeurs, Monsieur Jean-Marc Armitano et Monsieur

Alain Papiasse, pour une durée de trois années. Ces derniers ont mis un terme à leur mandat de Censeur le 13 mai 2020.

Les mandats d'Administrateur de Madame Solène Guéré et de Monsieur Robert Dardanne, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 13 mai 2020, n'ont pas été renouvelés.

Renouvellement des mandats d'Administrateur de Mme Evelyne Tall et de M. André-Paul Leclercq

À titre exceptionnel, les mandats de Madame Evelyne Tall et de Monsieur André-Paul Leclercq ont été renouvelés par l'Assemblée Générale de la Société du 13 mai 2020 pour une durée d'un an.

Note 3.2 Faits marquants de l'exercice

Poursuite de la croissance organique

Centrales mises en service en 2020

En 2020, Voltalia a construit et mis en service six nouvelles centrales, utilisant quatre technologies (l'éolien, le solaire, y compris sur toitures, le stockage et la biomasse) sur trois continents. La centrale VSM1 au Brésil a été mise en service en juin 2020 pour une puissance installée totale de 163 MW. Cette centrale bénéficie de la ligne de transmission d'une puissance de 2,4 GW mise en service par Voltalia en septembre 2019 au sein du complexe de Serra Branca. Longue de 52 kilomètres, elle permet de connecter les centrales de Voltalia et celles de ses partenaires au réseau électrique brésilien.

En 2020, Voltalia a également mis en service le plus grand système de stockage par batteries en France avec Mana Stockage en Guyane française. Mana Stockage est situé au sein du complexe de Toco qui représente une puissance installée totale en exploitation de 13,1 MW.

Pays	Région/Site	Projet	MW	Énergie	Contrat	Mise en service
France	Sud de la France	Jonquières	3,9	Solaire	20 ans	Août 2020
Brésil	État du Rio Grande do Norte Complexe Serra Branca	VSM 1	163	Éolien	20 ans	Juin 2020
Brésil	État du Rio Grande do Norte Complexe Serra Branca	VSM 2	85	Éolien	20 ans	Mise en service progressive en 2020
France	Guyane	Mana Stockage	10	Stockage	10 ans	Novembre 2020
France	Guyane	Cacao	5,5	Biomasse	25 ans	Connecté en Décembre 2020
France	Bourgogne	Sarry	22	Éolien	20 ans	Connecté en Décembre 2020
Europe	France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal	Divers projets	10	Toitures solaires	15 ans	2020

Centrales en construction à fin 2020

Pays	Région/Site	Projet	MW	Énergie	Contrat	Mise en service
France	Sud de la France	Cabanon	3	Solaire (agrivoltaïque)	20 ans	T2 2021
Brésil	État du Rio Grande do Norte Complexe Serra Branca	VSM 2	43	Éolien	15 ans	T2 2021
Brésil	Complexe Serra Branca État du Rio Grande do Norte	VSM 3	152	Éolien	15 ans	Mise en service progressive à partir du T1 2021
Brésil	Complexe Serra Branca	VSM 4	59	Éolien	15 ans	T2 2021
Europe	France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal	Divers projets	10	Toitures solaires	Jusque 25 ans	2021
France	Sud de la France	Carrière des Plaines	8	Solaire	20 ans	2022
Kenya	Comté de Nandi/Songhor	Kopere	50	Solaire	20 ans	2022

Centrales acquises en 2020

Au second semestre 2020, Voltalia a acquis une participation majoritaire à hauteur de 70 % dans un portefeuille de quatre centrales solaires en Jordanie pour un total de 57 mégawatts. Ces centrales ont été construites, exploitées et en partie développées par Voltalia. Les centrales bénéficient d'un contrat de vente d'électricité signé en 2016 pour une durée de 20 ans.

Pays	Région/Site	Projet	MW	Énergie	Contrat	Mise en service
Jordanie	(Ma'an)	-	11	Solaire	20 ans	2016
Jordanie	(Ma'an)	-	11	Solaire	20 ans	2016
Jordanie	(Ma'an)	-	11	Solaire	20 ans	2016
Jordanie	(Mafraq)	-	24	Solaire	20 ans	2016

Centrales et projets cédés en 2020

En décembre 2020, Voltalia a cédé au Fonds Siloé Infrastructures (Crédit Mutuel Capital Privé) un portefeuille de trois centrales éoliennes bénéficiant de contrats long-terme de vente d'électricité : Coivert et Vergne (25,2 MW, en construction) et Adriers (10 MW, en exploitation). Voltalia a assuré le développement de ces trois projets et la construction du parc éolien actuellement en exploitation (Adriers) et assurera la construction de Coivert et Vergné. Sur les trois actifs, Voltalia fournira des services d'Exploitation-Maintenance

et, pour la première fois, Voltalia a également associé sur les trois parcs éoliens des services de gestion d'actifs de sa filiale Greensolver, démontrant les synergies commerciales moins d'un an après son acquisition. Cette cession illustre la stratégie de Voltalia qui consiste à développer des projets et à les céder quel que soit leur stade de développement (projets prêt-à-construire, centrales en construction ou en exploitation) et d'allouer les ressources à des projets de production d'électricité compétitifs et non subventionnés partout où la société opère.

Pays	Région/Site	Projet	MW	Énergie	Contrat	Mise en service
France	Ouest de la France	Adriers	10	Éolien	20 ans	Décembre 2014
France	Ouest de la France	Vergné	16	Éolien	20 ans	En construction
France	Ouest de la France	Coivert	11	Éolien	20 ans	En construction

Au premier semestre 2020, Voltalia a cédé un projet éolien de 67 MW à Total-Eren et des services de maintenance (eBOP O&M). Le contrat long-terme de maintenance a débuté en 2021. Ce projet est situé dans le complexe Serra Branca de Voltalia et utilisera les installations de connexion du Groupe.

Au second semestre 2020, Voltalia a cédé un projet éolien prêt à construire de 28 mégawatts à l'entreprise japonaise de construction TODA. Pour ce projet situé au sein du complexe Serra Branca, Voltalia fournira à TODA des services de construction, d'exploitation, de maintenance et de gestion administrative. La construction du nouveau parc doit débuter en 2020, pour une exploitation commerciale prévue en juillet 2021. Cette date marquera le début du contrat de services de huit ans prévoyant l'exploitation et la maintenance des infrastructures électriques telles que les réseaux de moyenne tension, les sous-stations et les lignes de transmission. Les premières ventes de développement ont été comptabilisées par Voltalia dès le premier semestre 2020.

Au quatrième trimestre 2020, STOA, un fonds d'investissement dédié aux projets d'infrastructures dans les pays en développement et émergents, a pris une participation de 33 % dans la centrale éolienne de Ventos Serra do Mel III (VSM 3), une centrale éolienne Voltalia de 152 mégawatts située dans l'État du Rio Grande do Norte dans le complexe de Serra Branca.

Succès commerciaux en 2020 : 1 025 MW de contrats de vente d'électricité long terme sécurisés

En 2020, Voltalia a sécurisé des contrats majeurs pour ses projets solaires au sein du complexe Serra Branca au Brésil (SSM1 à 6), représentant près de 600 MW. Pour le projet éolien VSM 3 (152 MW), Voltalia a remporté un contrat de 20 ans avec une compagnie d'électricité brésilienne.

En Europe, Voltalia a remporté des contrats en Albanie et en Grèce pour près de 90 MW.

Enfin, Voltalia a consolidé sa position de leader des Corporate PPA⁽¹⁾ sur le marché français en signant des contrats notamment avec Auchan Retail, Decathlon et LCL (Groupe Crédit Agricole). Le Groupe a également développé de nouvelles positions sur ce type de contrat en Europe et au Brésil. Voltalia, dont l'ambition est de développer le marché des entreprises en Europe, a remporté en 2020 un premier succès au Royaume-Uni en signant un Corporate PPA de 15 ans avec City of London. Ce contrat qui lie directement un producteur d'énergies renouvelables à une autorité publique est une première au Royaume-Uni. Pour fournir l'électricité verte au quartier des affaires de Londres, Voltalia construira une nouvelle centrale solaire de 49,9 mégawatts dans le Dorset.

(1) Un Corporate PPA est un contrat long-terme qui relie directement le consommateur d'électricité, une entreprise, au producteur qui construit une nouvelle centrale renouvelable pour fournir son client.

Au Brésil, Voltalia, via sa filiale Helexia, a remporté un contrat de fourniture d'électricité renouvelable aux réseaux de téléphonie mobile de Vivo (une marque de Telefonica) pour une capacité totale de 60 MW et construira 16 nouvelles centrales solaires situées dans cinq États.

Acquisition de Greensolver et Mywindparts (Voir note 11)

Au premier semestre 2020 Voltalia a continué à accélérer sa stratégie de développement des services sur l'ensemble de la chaîne de valeur des projets à travers l'acquisition de deux sociétés :

- Greensolver, spécialiste européen des services de gestion de centrales renouvelables qui accompagne ses clients dans des missions de gestion et de conseil et comme prestataire de services techniques, administratifs et contractuels durant toutes les étapes de la vie des centrales éoliennes et solaires ; et
- Mywindparts, une start-up ayant développé une expertise dans la logistique éolienne (conseil en gestion de stocks, appui technique, réparation de pièces...).

Contexte de clôture – Covid-19

Comme tous les acteurs de la vie économique, Voltalia a été confronté aux impacts de la pandémie associée à la Covid-19. Dans ce contexte, la priorité du Groupe est la protection de la santé de ses salariés, tout en assurant autant que possible la continuité de ses opérations (mesures sanitaires sur site et au siège, déploiement de solutions digitales et organisationnelles, adaptation des processus). Les coûts nécessaires à ces mesures spécifiques sont marginaux à l'échelle du Groupe, et ont été comptabilisés en charges opérationnelles courantes.

La volatilité des marchés associée à la pandémie, et plus particulièrement la situation économique au Brésil qui affecte la parité du Réal Brésilien, a pesé sur l'EBITA (croissance de l'EBITA par rapport à 2019 réduite à 55 %, au lieu de 88 % à taux constant). Par ailleurs, les difficultés de voyage et les mesures de préventions propres à chacune des régions ont retardé ponctuellement certains chantiers de construction décalant des mises en service et ont limité la croissance des autres activités de Services.

La pandémie n'a pas eu d'autres effets significatifs sur les résultats du Groupe, notamment :

- Le Groupe n'a pas décelé d'événement déclencheur menant éventuellement à une perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les immobilisations corporelles ou incorporelles ;
- Le Groupe n'a pas constaté de remise en cause de ses contrats de vente d'électricité existants qui pourrait affecter sa rentabilité ou la valeur de ses actifs ;

- Le Groupe n'a pas constaté de modifications des politiques liées aux énergies renouvelables ou à la gestion de l'électricité pouvant affecter ses projets en développement.

Contexte de clôture – Brexit

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne au 31 décembre 2020 accompagnée toutefois de la signature d'un accord de commerce et de coopération ne devrait pas affecter significativement les activités de Voltalia. De plus la part des opérations du Groupe y reste très limitée.

Note 3.3 Faits marquants postérieurs à la clôture

Voltalia franchit le cap d'un gigawatt de puissance installée

Grâce à un quatrième trimestre 2020 dynamique et des additions de capacités significatives, Voltalia a atteint une puissance installée totale de 1 015 ⁽¹⁾ mégawatts, dépassant l'ambition de 1 gigawatt que le Groupe s'était engagé à atteindre à horizon décembre 2020. Cet objectif est rempli tout en diversifiant le portefeuille de Voltalia en faveur du solaire et de la zone Europe/Afrique.

Financement vert

Le 13 janvier 2021 dans le cadre de son financement vert et durable, Voltalia a réalisé une émission obligataire verte de 6 283 380 Obligations convertible au pair, d'un montant nominal de 31,83 € avec un coupon de 1 %, pour un total de 200 millions d'euros. Par cet engagement vert, Voltalia s'engage à utiliser ce financement exclusivement pour le financement de projets ou de technologies d'énergies renouvelables.

Largement sursouscrite, cette émission bénéficie de termes très favorables tant pour Voltalia que pour les actionnaires existants.

Lancement de la construction de Canudos 1

En février 2021, Voltalia a débuté la construction de Canudos 1, un projet éolien de 99,4 mégawatts au sein de son nouveau complexe de Canudos dont le potentiel atteint 1 gigawatt. Un contrat long-terme de vente d'électricité d'une durée de 20 ans a été signé avec la compagnie d'électricité CEMIG. Le parc éolien sera équipé de 28 turbines G132 d'une puissance de 3,55 mégawatts chacune. La mise en service de la centrale est prévue au premier semestre 2022.

Retrait du Myanmar

Le 31 mars, Voltalia a annoncé son intention de se retirer du Myanmar, mettant fin à ses activités d'électrification des tours Telecom dans ce pays. Ce retrait s'effectuera au cours de l'année 2021, en s'assurant de la sécurité de ses 43 collaborateurs et en valorisant les actifs. Le Groupe n'anticipe pas d'impact financier significatif lié à ce retrait.

(1) Y compris la centrale éolienne d'Adriers (10 MW) en France dont la cession a eu lieu le 31 décembre 2020.

NOTE 4 Règles et méthodes comptables

Note 4.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), qui est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Voltalia SA en date du 24 mars 2021.

Note 4.2 Bases de préparation et présentation des états financiers

Bases de préparation

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos au 31 décembre 2020 les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation que ceux retenus au 31 décembre 2019, à l'exception des nouvelles normes appliquées, telles que décrites en Note 4.3.

Au 31 décembre 2020, les états financiers sont établis selon les principes de continuité d'exploitation et du coût historique, à l'exception actifs et passifs évalués à la juste valeur tels que présentés en Note 14.6.

Présentation des états financiers

Le Groupe présente un « État du résultat global » par nature, faisant apparaître les revenus, l'EBITDA, les autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel (EBIT), le résultat net, le résultat des sociétés mises en équivalence et le résultat net part du Groupe.

Le Groupe fait référence dans ses états financiers à des indicateurs alternatifs de performance, tels que définis par l'Autorité des Marchés Financiers (DOC-2015-12) et l'ESMA (ESMA/2015/1415) :

- L'EBITDA, qui est le résultat avant « Autres produits et charges opérationnels » (tels que décrits ci-après), « Dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations », intérêts financiers (« Charges brutes d'emprunts » et « Autres produits et charges financiers »), « Résultats des sociétés mises en équivalence » et « impôts sur les résultats et assimilés ».
- L'EBIT est le résultat avant intérêts financiers (« Charges brutes d'emprunts » et « Autres produits et charges financiers »), « Résultats des sociétés mises en équivalence » et « impôts sur les résultats et assimilés ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » correspondent à des événements inhabituels, anormaux ou peu fréquents, d'une matérialité significative pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante. Il peut s'agir notamment des éléments suivants :

- les plus ou moins-values de cession ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ⁽¹⁾ ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ; et
- d'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

Pour la présentation de « l'État de la situation financière », la distinction entre éléments courants et non courants résulte de l'application de la norme IAS 1.

Note 4.3 Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne, qui est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne.

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020

- amendement à IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » ;
- amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7, « Réforme des taux interbancaires de référence » ;
- amendements à IAS 1 et IAS 8, « Définition du terme significatif » ;
- amendement à IFRS 16 « Allègements de loyers liés au Covid-19 » ;
- amendement des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS.

Ces amendements d'application obligatoire n'ont pas d'incidences significatives sur les comptes consolidés annuels 2020.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire 1^{er} janvier 2020 au sein de l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas appliqué, par anticipation, ces normes, amendements et interprétations dans ses comptes consolidés de l'exercice 2020 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

(1) À noter que le prix de cession d'actifs de développement est reconnu en revenu, et que la valeur nette comptable des actifs cédés est reconnue en charge opérationnelle (voir Note 71).

Note 4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle de la société mère.

Note 4.5 Recours aux jugements et à des utilisations d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations qui ont une incidence sur les montants reconnus dans le bilan, le compte de résultat et les notes annexes aux comptes consolidés dont les principales sont :

- Évaluation des actifs incorporels : Note 11 ;
- Évaluation des justes valeurs : Note 14 ;
- Évaluation des impôts différés actifs : Note 10 ;
- Détermination du montant des engagements de retraite : Note 8 ;
- Détermination du montant des provisions : Note 15 ;
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : Note 7.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes et qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Enfin, la plupart des entités en exploitation du Groupe disposent de contrats pluriannuels avec des clients significatifs. Au cours de leur déroulement et à l'occasion de leur sortie et/ou de leur renouvellement, il arrive que des discussions s'engagent entre ces entités et leurs clients sur les conditions, notamment financières, du déroulement passe de ces contrats.

Note 4.6 Modifications apportées aux comparables

Au 31 décembre 2020, le Groupe a identifié plusieurs améliorations visant à accroître la lisibilité de ses états financiers. Ces améliorations portent sur :

Application de IFRS 16 : « Charge variable des loyers » et « Droits d'usage »

Les « Droits d'usage » nés de l'application de IFRS 16 et précédemment présentés au sein des « Immobilisations incorporelles » ont été isolés dans l'État de la Situation Financière ; les paragraphes « Droits d'usage » et « Immobilisations incorporelles » de la Note 11 ont été révisés en conséquence. Cette présentation a été appliquée à la période comparable.

La part variable des loyers retraités sous IFRS 16 (par nature hors champ d'application) était précédemment présentée en « Autres produits et charges d'exploitation » dans « l'État de résultat consolidé » et s'élevait à (4 373) milliers d'euros au 31 décembre 2019. Cette charge a été reclassée au 31 décembre 2019 en « Charges externes » laquelle est détaillée en Note 7.

Les actifs et passifs financiers et le besoin en fond de roulement (« BFR »)

Certains actifs et passifs « Financiers » et de « BFR » étaient précédemment présentés de manière agrégée dans l'État de la Situation Financière, alors qu'ils étaient détaillés de manière indépendante dans les Note 14 « Actifs et passifs financiers » et Note 16 « Besoin en Fond de Roulement ». Cette présentation ne permettant pas au lecteur un rapprochement aisé entre « Notes » et « État de la Situation Financière », le Groupe a modifié la présentation de ses comptes au 31 décembre 2020 et révisé le comparable au 31 décembre 2019.

Améliorations de lisibilité et reclassements

En outre, le Groupe a procédé à trois reclassements dans ses comptes présentés au 31 décembre 2019 :

- une créance sur cession d'actif a été reclassée en « créances commerciales » au 31 décembre 2019 ;
- les « Paiements en actions », présentés auparavant en « Autres mouvements des Réserves Consolidées », ont été reclassés en « Autres éléments du Résultat Global ». L'État du résultat global ainsi que la Variation des Capitaux Propres ont été amendés au 31 décembre 2019 et 2018.
- les frais relatifs aux formations du personnel ont été reclassés en « Charges de personnel » et étaient précédemment présentés en « Charges externes ».

Acquisition du sous-groupe Helexia

Au 31 décembre 2019, le « Goodwill » et les « Capitaux propres – part du Groupe » ont été ajustés pour 23 015 milliers d'euros. En 2019, lors de l'évaluation initiale du Goodwill Helexia le coût d'acquisition, dans les comptes consolidés, aurait dû tenir compte de la valeur de marché des titres Voltalia donnés en rémunération de l'acquisition (voir Note 13.3) et non de la valeur comptable des titres qui étaient sous contrôle commun (97,55 %).

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2019 (Publié)	Mise en œuvre de IFRS 16	Refonte des Note 13.1 « Actifs et passifs financiers » et Note 15 « BFR »	Reclas- sement	Révision Acquisition Helexia	Au 31 décembre 2019 (Révisé)
Goodwill	11	63 457				23 015	86 472
Droits d'usage	11	-	40 400				40 400
Immobilisations incorporelles	11	168 959	(40 400)				128 559
Immobilisations corporelles	11	897 638					897 638
Titres mis en équivalence	5	3 048					3 048
Actifs financiers	14	22 630		(1 037)			21 593
Autres actifs non courants	14/16	12 607		(607)	(12 000)		-
Actifs d'exploitation		-					-
Actifs d'impôts différés	10	2 360					2 360
Actifs non courants		1 170 699	-	(1 644)	(12 000)	23 015	1 180 070
Stocks, encours et avances fournisseurs	16	40 951					40 951
Créances commerciales	16	47 022		990	12 000		60 012
Actifs financiers	14	3 576		1 503			5 079
Autres actifs courants	14/16	21 353		(21 353)			-
Actifs hors exploitation	16	-		21 975			21 975
Actifs d'impôts courants	10	1 471		(1 471)			-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	12	269 744					269 744
Actifs courants		384 117	-	1 644	12 000	-	397 761
Actifs destinés à être cédés							
TOTAL ACTIF		1 554 816	-	-	-	23 015	1 577 831
Capitaux propres du Groupe		708 898				23 015	731 913
Intérêts non contrôlants		51 310					51 310
Capitaux propres	13	760 208	-	-	-	23 015	783 223
Provisions non courantes	15	3 431					3 431
Provisions pour départs en retraite & pensions	8	1 172					1 172
Passifs d'impôts différés	10	2 687					2 687
Emprunts à long terme	14	592 561					592 561
Passifs financiers	14	8 957		282			9 239
Autres passifs non courants	14	282		(282)			-
Passifs non courants		609 090	-	-	-	-	609 090
Provisions courantes	15	6 374					6 374
Emprunts à court terme	14	63 675					63 675
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	77 401					77 401
Autres dettes fiscales	16	6 641		(6 641)			-
Autres passifs courants et financiers courants	16	31 427		(31 427)			-
Passifs financiers	14	-		15 866			15 866
Passifs hors exploitation	16	-		22 202			22 202
Passifs courants		185 518	-	-	-	-	185 518
TOTAL PASSIF		1 554 816	-	-	-	23 015	1 577 831

MODIFICATIONS APPORTÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Au 31 décembre 2019 (Publié)	Reclassement	Frais de formation du personnel	Mise en œuvre de IFRS 16	Au 31 décembre 2019 (Révisé)
Revenus	7	175 469		-	-	175 469
Achats et sous-traitance	7	(9 574)				(9 574)
Charges externes	7	(63 321)		(290)	(4 373)	(67 404)
Charges de personnel	8	(30 375)		290		(30 665)
Autres produits et charges d'exploitation		(7 105)			4 373	(2 732)
Charges et autres revenus		(110 375)		-	-	(110 375)
EBITDA		65 094		-	-	65 094
Autres produits et charges opérationnels		(472)				(472)
Dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations	7	(28 986)				(28 986)
Résultat opérationnel (EBIT)		35 636		-	-	35 636
Charges brutes d'emprunt	14	(33 837)				(33 837)
Autres produits et charges financiers	14	6 019				6 019
Impôt sur les résultats et assimilés	10	(4 971)				(4 971)
Résultats des sociétés mises en équivalence	5	(51)				(51)
RÉSULTAT NET		2 796		-	-	2 796

NOTE 5 Périmètre de consolidation

Note 5.1 Règles et méthodes comptables

Méthode de consolidation

Intégration globale

Conformément à IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement, quel que soit son niveau de participation dans le capital de ces entités. Une entité est contrôlée dès lors que le Groupe détient le pouvoir sur cette entité, est exposé à ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans cette entité, et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. La détermination du contrôle prend en compte l'existence de droits de vote potentiels s'ils sont substantifs, c'est-à-dire s'ils peuvent être exercés en temps utile lorsque les décisions sur les activités pertinentes de l'entité doivent être prises.

Les entités consolidées du Groupe sont qualifiées de « filiales ». Les entités que le Groupe contrôle par d'autres moyens que des droits de vote sont qualifiées « d'entités structurées consolidées ».

Les créances et les dettes réciproques, ainsi que les produits et les charges réciproques relatives à des sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés dans leur totalité. Les marges internes réalisées entre ces sociétés sont éliminées.

Activités conjointes et sociétés mises en équivalence

Le Groupe applique la norme IFRS 11 qui définit la manière dont doit être traité un partenariat.

En application de cette norme, les partenariats, au travers desquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, sont comptabilisés sur la base des droits et obligations de chacune des parties au partenariat, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant :

- les actifs et passifs (produits et charges) des activités conjointes, qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, doivent être comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe ; et
- les co-entreprises qui confèrent des droits dans l'actif net doivent être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

En complément du cas des co-entreprises mentionné précédemment, et en application de la norme IAS 28, la méthode de la mise en équivalence est appliquée aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe a une influence notable (généralement plus de 20 %), c'est-à-dire lorsqu'il détient le pouvoir de participer aux décisions de politiques financière et opérationnelle, sans toutefois pouvoir contrôler ou exercer un contrôle exclusif ou conjoint sur ces politiques.

Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que le goodwill y afférant le cas échéant.

Les créances et les dettes envers les sociétés mises en équivalence sont considérées comme étant hors Groupe, elles ne sont donc pas éliminées.

Ainsi, les normes IFRS requièrent la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence des entités suivantes :

- les entreprises associées, sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ; et
- les coentreprises, sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint.

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a pas identifié de sociétés qualifiées de co-entreprises.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition à la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Jusqu'à présent le Groupe a toujours évalué le goodwill à la date d'acquisition selon la méthode du goodwill global. Il correspond donc à la différence entre :

- la contrepartie transférée en acquisition du regroupement ; et
- la quote-part obtenue dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis.

Le goodwill n'inclut donc pas le goodwill afférent aux intérêts minoritaires.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée, et son règlement sera comptabilisé en capitaux propres. En revanche, les variations ultérieures de la juste valeur de cette contrepartie seront comptabilisées en résultat.

À noter qu'en cas d'achat de titres de Sociétés de Projet (SPV), considérant que (i) la substance de l'acquisition est un achat d'actifs, et que (ii) la société acquise ne comporte ni employés, ni process, il ne s'agit pas de l'acquisition d'une activité (IFRS 3, B7). Cette acquisition est donc à considérer

comme l'acquisition d'un ensemble d'actifs et passifs, à traiter sous IAS 38, et non comme une « business combination » relevant de IFRS 3.

Investissements dans des sociétés non consolidées

Les investissements dans des sociétés non consolidées sont par défaut comptabilisés à leur juste valeur, par le compte de résultat.

Toutefois, lors de leur comptabilisation initiale, le Groupe pourra opter, pour les entités non détenues à des fins de transaction, pour l'application irrévocable de la méthode alternative de la comptabilisation à la juste valeur, par autres éléments du résultat global.

Si le Groupe opte pour la méthode alternative, les autres gains et pertes enregistrés en autres éléments au compte de résultat ne pourront être recyclés au compte de résultat, et ce y compris lors d'une cession.

Le choix et l'application de ces méthodes s'effectue participation par participation.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a opté pour toutes ses participations pour la méthode alternative.

Conversion des devises étrangères

Transactions libellées en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. Les éléments monétaires et, le cas échéant, les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le taux de change à la date de clôture.

États financiers libellés en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale ou à la monnaie prépondérante dans les transactions de ces mêmes entités. Sur cette base, les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de la période.

L'ensemble des écarts de change résultant de la conversion des états financiers sont constatés parmi les autres éléments du résultat global. L'ensemble des écarts de change issus des transactions libellées en devises, sont enregistrés en résultat sur la période.

Investissements nets dans une activité à l'étranger

Les écarts de change portant sur les actifs et les passifs intragroupe sont également enregistrés en résultat. Par exception, ces écarts de change sont temporairement comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global lorsque l'actif ou le passif monétaire concerné fait partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère. Tel est effectivement le cas des prêts et créances en devises étrangères dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible.

Note 5.2 Taux des devises utilisées au sein de Voltalia

Code	Devise	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
AED	Dirham des Émirats Arabes Unis	4,50491	4,19305	4,11963	4,11218
ALL	Lek	123,60771	123,56052	n/a	n/a
BIF	Franc burundais	2380,9524	2178,6492	n/a	n/a
BRL	Réal brésilien	6,3702	5,89077	4,50853	4,41515
CAD	Dollar Canadien	1,56276	1,52966	1,45992	1,48541
CLP	Peso chilien	871,83958	903,34237	826,44628	788,02206
COP	Peso Colombien	4219,4093	4219,4093	3690,0369	3676,47059
EGP	Livre égyptienne	19,29645	18,05315	17,99791	18,837
GBP	Livre sterling	0,89852	0,88943	0,85059	0,87718
HUF	Forint hongrois	364,03349	359,58288	n/a	n/a
INR	Roupie indienne	89,55759	84,4452	79,93605	78,75876
JOD	Dinar jordanien	0,86956	0,80938	0,79519	0,79375
JPY	Yen	126,53423	121,80268	121,8769	122,05541
KES	Shilling Kenyan	133,68984	121,6693	113,70097	114,18132
MAD	Dirham marocain	10,9187	10,82403	10,74287	10,76345
MMK	Myanmar Kyat	1631,3214	1569,8587	1669,44908	1703,57751
MXN	Peso mexicain	24,39322	24,5092	21,20891	21,54754
MZN	Mozambique Metical	91,86111	79,34619	68,91324	70,0035
RON	Leu roumain	4,86774	4,83765	4,78499	4,74516
SGD	Dollar de Singapour	1,62118	1,57369	1,50947	1,52709
TRY	Lira Turque	9,09455	8,03968	6,67267	6,3608
TZS	Shilling Tanzanien	2840,9091	2645,5027	2583,97933	2583,97933
UAH	Hryvnia	34,74032	30,83089	26,5576	28,9377
USD	Dollars	1,22646	1,14157	1,12156	1,11954
XOF	Franc CFA (BCEAO)	656,16798	656,16798	656,16798	656,16798

Note 5.3 Périmètre de consolidation

Les listes des sociétés consolidées, évolutions de périmètre, entreprises associées et partenariats sont détaillées en Note 18.

En 2020, Voltalia a créé 37 nouvelles sociétés (France, Guyane, Albanie, Pays-Bas, Maroc, Brésil), a acquis 17 sociétés (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Jordanie, Brésil, Mexique), et a vendu six sociétés (France, Brésil, Mexique), qui ont fait évoluer le périmètre de consolidation.

Les participations dans les entités en équivalence contribuent aux comptes consolidés de Voltalia comme suit :

Au 31 décembre 2020 :

- 278 sociétés sont consolidées (hors Voltalia SA entité consolidante), dont 270 en intégration globale et huit en mise en équivalence ; et
- aucun partenariat n'a été conclu au cours de la période.

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a aucune participation minoritaire significative, hormis une participation historique à hauteur de 7,8 % dans un fonds d'investissement.

En milliers d'euros	Titres mis en équivalence
Au 31 décembre 2018*	2 303
Variation de capital	2
Dividendes	-
Résultat net	(51)
Variations de périmètre	829
Écarts de conversion	(36)
Autres	-
Au 31 décembre 2019*	3 048
Variation de capital	-
Dividendes	(498)
Résultat net	(162)
Variations de périmètre	80
Écarts de conversion	(78)
Autres	(193)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	2 196

* Voir Note 4.6.

Note 5.4 Informations sur les participations

Les principales participations :

- Voltalia Guyane : détenue par le Groupe à 80 % et par la Caisse des Dépôts et Consignations à 20 %, Voltalia Guyane a des activités de Service en Guyane et détient à 100 % les titres des centrales de Saut Mama Valentin, Kourou, Voltalia Biomasse Investissement et Voltalia Organabo Investissement, ainsi que des SPV en phase de développement.
- Envolver : détenue par le Groupe (99,999 %) et Voltalia Energia do Brasil (0,001 %), société de génie civil de l'Etat de Sao Paulo, la holding Envolver détient 51 % des titres des filiales en charge de l'exploitation des parcs éoliens de Vamcruz ; CHESF, autre acteur majeur du secteur électrique brésilien détenant 49 % des filiales Vamcruz.
- Voltalia Sao Miguel do Gostoso I Participacoes : détenue par le Groupe et Voltalia Energia do Brasil (51 %) et COPEL (49 %), Voltalia Sao Miguel do Gostoso I Participacoes a pour seule activité la détention des titres de Voltalia Sao Miguel do Gostoso Participacoes qui elle-même détient

100 % des titres des filiales en charge de l'exploitation des parcs éoliens de Sao Miguel do Gostoso.

- Parc Ventos de Serra do Mel III : Ce parc éolien qui comprend les entités EOL Potiguar 31, 32 et 33 est détenu par le Groupe à 57 %, par STOA pour 33 % (cf Note 3.2) et Altos dos Ventos Energia Eolica SA à hauteur de 10 %.
- Taconnaz, détenue par le Groupe à 67 % et par les mairies des Houches, à 16,5% et de Chamonix à 16,5% est une centrale Hydroélectrique.
- Miroir du Soleil, détenue par le Groupe à 67 % et par Auchan Retail à 33 %, correspond à des centrales solaires installées sur des magasins (toiture ou parking) de l'enseigne Auchan.
- Soleil Immo, détenue par le Groupe à 67 % et par Ceetrus France à 33 %, correspond à des centrales solaires installées sur des galeries commerciales (toiture ou parking) de Ceetrus ou à des contrats de performance énergétique.

Les actionnaires minoritaires n'interviennent pas dans la gestion opérationnelle des SPV. Des pactes d'actionnaires ont été signés pour Voltalia Guyane (avec la CDC) et pour la centrale de La Faye en France métropolitaine, ainsi qu'au Brésil pour les centrales de Vamcruz et Sao Miguel do Gostoso.

NOTE 6 Secteurs opérationnels

Note 6.1 Règles et méthodes comptables

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée par le Groupe, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures des activités plutôt que du type d'énergie auquel elles se rapportent.

Une segmentation en deux secteurs opérationnels a ainsi été retenue par le Groupe :

- l'activité « Ventes d'énergie » qui regroupe les centrales en exploitation, détenues en propre ;
- les « Services », composés des activités :
 - « Développement, construction et fourniture d'équipements », regroupant : le développement et la vente de projets, la construction de centrales et la fourniture d'équipements pour centrales solaires, et

- « Exploitation-maintenance », activité de prestation de services.

Ces activités de Services sont exercées pour le compte des propres centrales du Groupe ou pour le compte de clients tiers.

Les secteurs d'activités décrits précédemment sont présentés par le Groupe dans une vision « stand-alone », c'est-à-dire en considérant le secteur d'activité comme un ensemble véritablement autonome et comme l'un des composants contributifs à l'ensemble consolidé Voltalia. Une telle présentation conduit à identifier et à isoler l'élimination des revenus et coûts des prestations réalisées en interne, sous la dénomination « Éliminations et Corporate »⁽¹⁾.

Cette présentation conforme aux besoins définis par la Direction Générale permet au Groupe (a) de mesurer la performance individuelle des secteurs opérationnels qu'il a identifiés, (b) de comparer le niveau des services rendus en interne pour son compte propre aux coûts de prestations identiques disponibles à l'extérieur du Groupe, et enfin, (c) dans le cadre du financement de ses activités, de présenter une performance de l'ensemble financé cohérente avec l'activité dudit ensemble.

Note 6.2 Information sectorielle par activité

En milliers d'euros	Ventes d'énergie	Services			Au 31 décembre 2020
		Développement, construction et fourniture d'équipements	Exploitation-maintenance	Éliminations et Corporate	
Revenus Externes	163 025	55 116	15 299	17	233 457
Revenus Internes	67	59 036	7 093	(66 196)	0
Revenus	163 092	114 152	22 392	(66 180)	233 457
EBITDA	100 932	13 147	(1 468)	(15 147)	97 464
Marge d'EBITDA (en %)	62 %	12 %	- 7 %	23 %	42 %

En 2020, Voltalia enregistre une progression de 33% de ses revenus et de sa rentabilité mesurée à l'EBITDA. L'activité « Ventes d'énergie » est soutenue par la croissance du portefeuille de centrales, tandis que l'activité des « Services » enregistre des développements positifs avec les clients externes.

En milliers d'euros	Ventes d'énergie	Services			Au 31 décembre 2019
		Développement, construction et fourniture d'équipements	Exploitation-maintenance	Éliminations et Corporate	
Revenus Externes	129 862	34 114	11 589	(95)	175 470
Revenus Internes	719	90 997	7 513	(99 229)	0
Revenus	130 581	125 112	19 102	(99 324)	175 470
EBITDA	76 124	12 422	(681)	(22 773)	65 092
Marge d'EBITDA (en %)	58 %	10 %	- 4 %	23 %	37 %

En 2020, certains services supports qui étaient intégrés dans l'activité « Éliminations et Corporate » en 2019, ont été rattachés aux activités auxquelles ils apportent un service ; en outre, le business « Télécom » a été rattaché à l'activité « Vente d'énergie ». Le comparable 2019 a été ajusté en conséquence.

(1) Il s'agit des éléments Corporate, auxquels sont ajoutés les effets des éliminations intra-groupe correspondant aux refacturations internes des prestations réalisées au sein du Groupe.

Note 6.3 Information sectorielle par zone géographique

En milliers d'euros	Europe	Dont France	Amérique latine	Asie et Afrique	Au 31 décembre 2020
Revenu	107 625	55 617	112 395	13 437	233 457
EBITDA	17 671	14 030	73 110	6 682	97 464
Marge d'EBITDA (en %)	16 %	25 %	65 %	50 %	42 %

En milliers d'euros	Europe	Dont France	Amérique latine	Asie et Afrique	Au 31 décembre 2019
Revenu	70 283	40 256	101 563	3 624	175 470
EBITDA	(1 216)	5 945	66 052	256	65 092
Marge d'EBITDA (en %)	- 2 %	15 %	65 %	7 %	37 %

L'activité du Groupe croît sur l'ensemble des zones géographiques où il opère. Les écarts de profitabilité tiennent au mix d'activité : les activités de Services à plus faible marge sont principalement réalisées en Europe, tandis qu'une part substantielle de la puissance installée et donc des Ventes d'énergie proviennent d'Amérique latine (Brésil). L'Afrique/

Asie enregistre sa première contribution significative suite à la mise en service de la centrale Râ Solar, en Égypte et à l'acquisition de centrales solaires en Jordanie. En 2020, le Brésil représente la quasi-totalité des revenus et de l'EBITDA de la zone Amérique latine, tandis que la France représente 24 % des revenus totaux.

NOTE 7 Résultat opérationnel**Note 7.1 Règles et méthodes comptables****Revenus**

Les revenus comprennent (i) le produit des activités tiré des contrats conclus avec des clients (chiffre d'affaires), (ii) les produits issus de la cession de projets de développement et de centrales.

Le chiffre d'affaires est composé des :

- « Ventes d'énergie » provenant des unités de production du Groupe ;
- « Ventes de services » provenant de :
 - la réalisation de contrats de construction de centrales,
 - la fourniture d'équipements,
 - la fourniture de prestations de services d'exploitation et de maintenance de centrales, et
 - de prestations de services de développement complémentaires (qui peuvent être négociées concomitamment à la signature d'un contrat de cession d'un projet et qui dans ce cas font l'objet d'une reconnaissance de revenu indépendante de la cession du projet).

Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaire est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance est satisfaite, à savoir lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client. Il correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus,

nette des rabais et remises, dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Concernant les « Ventes d'énergie », le chiffre d'affaires enregistré par chaque centrale correspond à la vente de l'électricité produite et cédée aux clients conformément aux différents contrats, garantissant notamment les prix de vente en fonction des volumes produits et cédés. Le chiffre d'affaires est calculé sur la base des MWh effectivement livrés, ce qui constitue l'obligation de prestation, sur la période concernée.

Certains contrats de vente d'énergie d'une durée de 15 à 20 ans peuvent intégrer des mécanismes de tolérance et d'ajustement entre le volume d'électricité livré et l'engagement contractuel. Dans ce cas, les ajustements sont estimés sur la base de la production réelle et en tenant compte des prévisions de production (période contractuelle pouvant aller jusqu'à quatre ans dans certains contrats brésiliens) et comptabilisés au fur et à mesure de la production.

De manière temporaire (par exemple dans le cadre de mise en service anticipée) ou de manière ponctuelle en cas de surproduction par rapport à son engagement contractuel, le Groupe est amené à vendre sur le marché libre ou dans le cadre de marchés court terme.

Concernant les « Ventes de services », elles correspondent principalement à la construction de centrales pour lesquelles Voltalia réalise la maîtrise d'ouvrage (conception, supervision des chantiers, sélection des fournisseurs et sous-traitants) ou l'ensemble de la construction de la centrale (contrats « clés en main »), aux activités de maintenance et d'exploitation, à la vente d'équipements ainsi qu'à des prestations de service et d'accompagnement pour le développement de projets :

- le chiffre d'affaires de construction repose sur le contrat qui peut prendre la forme d'un contrat clés en main ou de service (assistance, maîtrise d'ouvrage). Dans le cadre des contrats clés en main le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement par les coûts ;

- le chiffre d'affaires des activités de maintenance repose sur des contrats pluriannuels dont la durée est comprise en général entre deux et 15 ans pouvant aller jusqu'à 25 ans ; le chiffre d'affaires de cette activité est reconnu à la livraison du service ;
- le chiffre d'affaires des ventes d'équipements repose sur des contrats de vente, et celui-ci est reconnu à la livraison des équipements ; et
- le chiffre d'affaires des prestations de service et d'accompagnement pour le développement de projets correspond à une obligation distincte de la cession de l'actif. Il est reconnu au fur et à mesure de la réalisation du service sur la base du prix contractuel spécifique à cette prestation.

Note 7.2 Chiffre d'affaires et autres revenus

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Ventes d'énergie	147 218	120 162
Ventes de services	59 567	30 159
Chiffre d'affaires	206 785	150 321
Produits de cessions d'actifs (parcs et projets en développement)	19 464	23 316
Autres revenus	7 208	1 832
REVENUS	233 457	175 469

* Voir Note 4.6.

Les cessions de titres ou de projets sont décrites en Note 3.2. Les « Autres revenus » sont principalement liés, pour 7 195 milliers d'euros, à la perception de compensations contractuelles

pour pertes de revenus liées aux retards dans la mise en service de certains projets.

Note 7.3 Charges d'exploitation

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Achats et sous-traitance	(31 749)	(9 574)
Loyers hors champ d'application IFRS 16	(11 938)	(9 043)
Entretien et réparations	(11 028)	(7 264)
Coût des services externes	(25 536)	(27 558)
Charges opérationnelles	(13 648)	(14 357)
Impôts et taxes non assises sur le revenu	(8 609)	(9 182)
CHARGES D'EXPLOITATION	(102 508)	(76 978)

* Voir Note 4.6.

L'augmentation des charges d'exploitation s'explique principalement :

- par les entrées de périmètre 2020 (Triton, Greensolver, Mywindparts, Maison Solaire Voltalia) et 2019 (Helixia étant acquise au 1^{er} juillet 2019) pour 4 530 milliers d'euros ;
- la croissance des activités de Services (Développement, construction, fourniture d'équipement et Exploitation-maintenance) pour 14 352 milliers d'euros (à périmètre constant) ; et

- des achats d'électricité pour compléter la production de nos centrales et répondre à nos obligations contractuelles, notamment dans le cadre des démarrages de centrales de VSM1 et VSM2 pour 5 829 milliers d'euros.

La part « variable » des loyers retraités sous IFRS 16 s'élève à (6 116) milliers d'euros et est présentée dans la ligne « Loyers hors champ d'application IFRS 16 ».

Note 7.4 Autres produits et charges d'exploitation

Les « autres produits et charges d'exploitation » sont majoritairement constitués de la valeur nette comptable des projets cédés pour 191 milliers d'euros.

Note 7.5 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont principalement liés à des coûts additionnels non-récurrents sur des projets de construction pour 3 514 milliers d'euros, des dépréciations d'actifs des services pour 1 556 milliers d'euros et des dépréciations de projets de développement pour 1 622 milliers d'euros.

Note 7.6 Dotations et reprises aux amortissements

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Dotations	(44 097)	(37 090)
Reprises	599	-
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(43 498)	(37 090)

* Voir Note 4.6.

Les dotations aux amortissements concernent essentiellement l'amortissement des centrales en exploitation. L'accroissement des amortissements pour (6 408) milliers d'euros est principalement expliqué par l'entrée au périmètre de Helexia

(au cours du second semestre 2019) et par les premiers amortissements des centrales mises en services sur la période. Le détail des dotations et reprises par nature est présenté en Note 11.

Note 7.7 Dotations et reprises aux dépréciations et provisions

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Dotations	(5 162)	(1 920)
Reprises	2 058	10 024
DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	(3 104)	8 104

* Voir Note 4.6.

Le détail des provisions est donné dans la Note 15.2 et des dépréciations est donné en Note 11.

NOTE 8 Charges et avantages aux personnels**Note 8.1 Règles et méthodes comptables****Charges de personnel**

Les charges de personnel allouées au développement et à la construction des projets pour le compte du Groupe sont enregistrées à l'actif, lorsque les projets remplissent les critères d'activation. Les autres charges de personnel figurent en charges au compte de résultat.

Avantages du personnel

Des avantages sont offerts à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est constatée directement en résultat sur l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses démographiques et financières définies pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macroéconomique local. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

De tels régimes concernent uniquement au sein du Groupe, les pays suivants : France métropolitaine, Guyane française, Grèce, Italie, Slovaquie et Mexique.

Indemnités de fin de contrat de travail

Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail sont susceptibles de faire l'objet d'une évaluation et sont provisionnées à hauteur de l'engagement qui en résulte. Si ces indemnités sont dues plus de 12 mois après la date de la clôture, elles sont actualisées.

Paielements fondés sur des actions

Les options de souscription accordées aux dirigeants et à certains cadres clés donnent lieu à une évaluation à leur juste valeur dès leur attribution par le Conseil d'Administration. Cette évaluation n'est pas par la suite révisée. Sur la base d'une estimation du nombre d'options qui seront définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition des droits, le Groupe enregistre la charge globale de manière étalée sur cette période. Ces charges ont pour contrepartie des imputations dans les capitaux propres au poste réserves.

Note 8.2 Charges de personnel

En 2020, les charges de personnel s'élèvent à (33 828) milliers d'euros contre (30 665) milliers d'euros en 2019. Ces charges sont nettes des activations.

L'augmentation des charges de personnel est liée essentiellement à l'évolution des effectifs qui accompagne la croissance du Groupe.

Note 8.3 Effectifs

L'effectif moyen de Voltalia (dont Helexia, Greensolver, Mywindparts, Triton) en 2020 a été de 1 008 personnes réparties dans 20 pays. La majorité des effectifs est présente sur trois pays : Brésil (Rio de Janeiro et Natal), France (Paris, Aix en Provence et Cayenne), et Portugal (Oliveira de Frades et Porto).

Effectif moyen	Brésil	France et Guyane	Italie	Portugal	Autres	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Cadres dirigeants	1	13	-	2	6	22	19
Cadres	27	270	12	60	98	468	288
Employés	144	62	40	138	126	510	357
Intérimaires	-	2	3	-	4	8	4
TOTAL	172	347	55	201	233	1 008	668

L'effectif de Voltalia (dont Helexia, Greensolver, Mywindparts, Triton) au 31 décembre 2020 s'établit à 1 132 personnes. L'augmentation des effectifs sur la période est principalement

expliquée par le renforcement des équipes en France, au Portugal et au Brésil, pour accompagner la croissance du Groupe.

Effectif de fin de période	Brésil	France et Guyane	Italie	Portugal	Autres	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Cadres dirigeants	1	14	-	3	11	29	21
Cadres	30	313	12	69	97	521	352
Employés	173	75	32	150	145	575	414
Intérimaires	-	2	2	-	3	7	4
TOTAL	204	404	46	222	256	1 132	791

Note 8.4 Avantages du personnel**Variations des engagements de retraites et autres avantages du personnel**

Les engagements de retraites et autres avantages du personnel concernent uniquement au sein du Groupe les pays suivants : France métropolitaine, Guyane française, Grèce, Italie, Slovaquie et Mexique.

Au 31 décembre 2020, il n'existe dans le Groupe aucun régime comportant un actif de couverture.

En milliers d'euros

Provisions pour départs en retraite et pensions

Au 31 décembre 2019*	1172
Coût net de la période	292
• Coût des services rendus	337
• Effet de l'actualisation	9
• Autres éléments	(54)
Acquisition/cession	41
Montant net reconnu en résultat global	119
• Effets d'expérience	55
• Changements d'hypothèses démographiques	2
• Changements d'hypothèses économiques	62
Contribution nette de l'employeur	(237)
Écarts de conversion	(9)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	1378
• Dont prestations à obligations définies	1378
• Dont juste valeur du plan	-

* Voir Note 4.6.

Principales hypothèses actuarielles :

	France et Guyane	Grèce	Italie	Mexique	Slovaquie
Taux d'actualisation	0,35 %	0,35 %	0,00 %	4,70 %	0,35 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 %	2,00 %	3,14 %	4,40 %	2,00 %

Analyse de sensibilité :

	Baisse de 50 bp	Var. en %	Provision réelle	Hausse de 50 bp	Var. en %
Taux d'actualisation	1 461	6,00 %	1 378	1 287	(7,00 %)
Taux d'augmentation des salaires	1 300	(6,00 %)	1 378	1 463	7,00 %

NOTE 9 Honoraires des Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Mazars	Grant Thornton	Au 31 décembre 2020	Mazars	H3P	Au 31 décembre 2019
Audit légal	(148)	(135)	(283)	(205)	(157)	(362)
SACC	(10)	(1)	(11)	(129)	(73)	(202)
Voltalia SA	(158)	(136)	(294)	(334)	(230)	(564)
Audit légal	(299)	(150)	(449)	(541)	(229)	(770)
SACC	(26)	-	(26)	(41)	-	(41)
Filiales	(325)	(150)	(475)	(582)	(229)	(811)
TOTAL HONORAIRES	(483)	(286)	(769)	(916)	(459)	(1 375)

* Voir Note 4.6.

Au 31 décembre 2020, les honoraires des commissaires aux comptes s'établissent à (639) milliers d'euros. La réduction des honoraires d'audit légal est principalement liée aux « Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) » avec la non-reconduction des travaux réalisés pour l'augmentation de capital de juillet 2019 ; aux « Audit légal – Filiales » les mandats de l'ancien commissaire aux comptes H3P encore non arrivés à ne figurent pas dans ce tableau.

Les « Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) » correspondent principalement aux audits complémentaires réalisés pour les besoins d'un financement.

L'entreprise présente les SACC rendus en vertu d'un texte légal, tels que la vérification des rapports du conseil d'administration ou des conventions réglementées, dans les honoraires relatifs à l'audit légal, afin d'assurer une meilleure comparabilité des honoraires annoncés.

NOTE 10 Impôts sur les résultats

Note 10.1 Règles et méthodes comptables

Impôts sur les résultats et assimilés

L'impôt sur les résultats comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est enregistré en résultat sauf s'il se rattache à des éléments ayant leur variation enregistrée en capitaux propres, auquel cas il est lui-même compris dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Des périmètres d'intégration fiscale sont constitués au sein du Groupe. Chacun des périmètres est considéré comme une entité fiscale au sens IAS 12 et fait l'objet en conséquence d'une compensation de la fiscalité différée y afférent.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et l'état de situation financière pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilanciale de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement sur l'état du résultat net ou en autres éléments du résultat global, ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés si et seulement s'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. En l'absence d'un taux de probabilité élevé, de tels actifs ne sont pas enregistrés. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Note 10.2 Impôts sur les résultats et assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Impôts exigibles	(3 941)	(5 950)
Impôts différés	338	979
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS ET ASSIMILÉS	(3 603)	(4 971)

* Voir Note 4.6.

Au 31 décembre 2020, l'impôt sur le résultat et assimilés s'établit à (3 603) milliers d'euros et est principalement expliqué par l'impôt exigible des sociétés brésiliennes qui relèvent des régimes d'impôts « lucro presumido » pour (3 262) milliers d'euros et « lucro real » à hauteur de (1 731) milliers d'euros.

Note 10.3 Rationalisation de l'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Résultat net des entreprises intégrées	7 236	2 799
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(162)	96
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mises en équivalence	7 398	2 702
Charge d'impôts sur les résultats	(340)	(1 874)
Charge d'impôts des entités hors champ d'application d'IAS 12	(3 262)	(3 097)
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	11 000	7 673
Taux d'imposition normal applicable à la société mère (<i>en %</i>)	28 %	28 %
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT THÉORIQUE	(3 080)	(2 148)
Incidences :		
• du différentiel de taux d'imposition entre la société mère et ses filiales	(2 373)	(406)
• des entités exclues du champ d'application d'IAS 12	3 151	577
• de la non-reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et autres différences temporelles déductibles	(15 110)	(10 150)
• consommation de produits d'impôts sur les déficits fiscaux reportables et différences temporaires	1 047	3 318
• des différences permanentes	9 839	3 823
• des autres impôts et taxes non assis sur le résultat avant impôts	(1 720)	15
• des crédits d'impôts en résultat	4 644	
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT EFFECTIVEMENT CONSTATÉ	(3 603)	(4 971)

* Voir Note 4.6.

Les sociétés hors du champ d'application de IAS 12 sont les SPV brésiliennes soumises au régime fiscal du « lucro presumido ».

L'incidence de ces entités sur la rationalisation de l'impôt est de 3 151 milliers d'euros (au taux d'imposition normal applicable à la société mère), et diffère de la charge réelle constatée dans les comptes pour (3 262) milliers d'euros (au taux d'imposition réel de ces filiales).

Note 10.4 Impôts différés

Au 31 décembre 2020, les impôts différés portent principalement sur les valeurs d'actifs de projets en cours de développement ou en exploitation.

Les impôts différés actifs, et les produits d'impôts différés, tels qu'enregistrés respectivement dans l'état de la situation financière et de l'état du résultat global du Groupe et conduisant à un actif net d'impôts différés, portent exclusivement sur des entités françaises non intégrées fiscalement ou des entités étrangères qui paient de l'impôt exigible.

Au 31 décembre 2020, le montant d'impôts différés actifs net s'élève à 3 900 milliers d'euros et le montant d'impôts différés passifs net s'élève à 16 021 milliers d'euros. Le montant des impôts différés actifs reconnus conduisant à une position nette nulle s'élève à 28 900 milliers d'euros.

Le stock de déficits reportables sociaux disponible s'élève à 207 299 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE 11 Goodwill, droits d'usage, immobilisations incorporelles et corporelles

Note 11.1 Règles et méthodes comptables

Regroupements d'entreprises – Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en conformité avec les prescriptions IFRS 3. Selon cette norme, les actifs acquis et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur.

Les écarts d'évaluation dégagés lors du regroupement sont affectés aux actifs et aux passifs concernés, y compris pour la quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. Le goodwill correspond à la différence entre le prix d'achat payé lors du regroupement d'entreprises et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs éventuels pris en charge. La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme goodwill à l'actif du bilan. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur au minimum une fois par an.

Acquisition d'actifs

Les acquisitions d'actifs n'entrant pas dans le champ d'IFRS 3, telles que définies par l'amendement 2020 à IFRS 3, sont comptabilisées selon IFRS 10. Les coûts d'acquisition (incluant les frais d'acquisition) sont répartis sur les actifs et passifs acquis pour leurs justes valeurs relatives en date d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur coût ou à leur juste valeur si elles sont acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux coûts activés sur les projets en cours de développement.

L'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors que tous les critères suivants sont vérifiés :

- visibilité sur l'accès au foncier, par exemple obtention d'une promesse de bail et études d'impacts environnementaux favorables ;
- visibilité sur les autorisations, par exemple dépôt des dossiers administratifs et haute probabilité d'obtention des autorisations ;
- faisabilité du raccordement au réseau ; et
- rentabilité du projet.

Les coûts ainsi activés intègrent les coûts externes (correspondant aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs – factures, factures à recevoir, relevés de situation, etc.) et internes (valorisés sur la base des temps de travail imputés sur ces projets).

Tous les projets font l'objet d'une revue à chaque arrêté. Les projets en développement qui ne remplissent plus les critères d'activation ou qui sont abandonnés font l'objet d'une dépréciation à hauteur des dépenses activées.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire, sur la durée d'utilité des immobilisations incorporelles, sauf si elle est indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties dès qu'elles sont mises en service. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et les immobilisations incorporelles non encore mises en service font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou/et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié.

À noter que les projets en cours de cession dont la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, sont dépréciés à hauteur du prix de cession, si celui-ci peut être mesuré de manière fiable.

En cas d'acquisition d'actif de développement à travers l'achat de titres comportant une clause de complément de prix, le complément de prix et ses variations éventuelles ultérieures sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours en contrepartie de la dette (voir Note 5.1).

Immobilisations – Contrat de location

Un « droit d'usage » et une « dette de location » sont comptabilisés pour les contrats de location (a) dont la durée est supérieure à 12 mois, (b) dont la valeur d'achat de l'actif loué est supérieure à 5 000 euros et (c) et si le Groupe dispose du contrôle et du droit d'usage de l'actif considéré.

Les droits d'usage relatifs aux contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur sont présentés en immobilisations incorporelles.

La première valorisation établie en début de contrat correspond à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers et est présentée comme une « acquisition » de la période.

Les loyers considérés ne retiennent que la partie fixe des contrats ; l'éventuelle composante variable, telle qu'une indexation sur les revenus de vente d'électricité, est traitée comme une charge d'exploitation de la période.

Pour les baux fonciers, la durée considérée est la plus longue des durées entre le bail ou le contrat de vente d'électricité attaché à la centrale du site. Lorsque le contrat prévoit une clause de résiliation anticipée, le Groupe définit un scénario probable compatible avec les clauses contractuelles.

Pour déterminer les taux d'actualisation, le Groupe utilise la méthode du taux d'intérêt implicite par contrat de location.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement des installations de production d'électricité. Elles sont comptabilisées à leur coût de revient (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les immobilisations corporelles en cours correspondent aux coûts activés sur les projets en cours de construction.

Lorsque les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

Le mode d'amortissement linéaire qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif est habituellement retenu par le Groupe.

Le Groupe peut opter pour le mode d'amortissement selon les unités de production dans le cas spécifique où les centrales en état de produire rencontrent des contraintes techniques opérationnelles ou réglementaires. Il est notamment établi que l'absence de raccordement au réseau électrique et donc de production conduit à une charge d'amortissement nulle.

Les durées d'utilité retenues pour les principaux composants sont les suivantes :

- pour les centrales éoliennes : 25 ans ;
- pour les centrales solaires : 25 ans ;
- pour les centrales hydrauliques : infrastructure de 5 à 40 ans ; matériel de 8 à 20 ans ; et
- pour les centrales biomasses : infrastructure 15 à 30 ans ; matériel de 5 à 30 ans.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre deux et dix ans.

Le Groupe procède chaque année à la revue des durées d'utilité.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les obligations de démantèlement ont été enregistrées en tant que composant actif, en contrepartie d'une provision de même montant. Les obligations de démantèlement sont amorties selon la durée de vie des biens sous-jacents concernés.

En l'absence de dépenses d'entretien pluriannuel, les dépenses d'entretien courant des centrales visant à les maintenir en bon état d'utilisation sont enregistrées en charges lorsqu'elles surviennent.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée (ou d'utilisation si un contrat prévoit un transfert de propriété) à compter de la date à laquelle l'actif est mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la Direction.

Pertes de valeur sur les Goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe a recours à des estimations et utilise certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée d'utilisation attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater, le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Pertes de valeur des actifs à durée de vie déterminée

Les actifs à durée de vie déterminée font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'identification d'un indice de perte de valeur. L'indice principal utilisé est le chiffre d'affaires, réalisé et prévisionnel, et l'analyse des causes de sa variation possible telles que des incidents ou événements climatiques, réglementaires, opérationnels compromettant la continuité et/ou la rentabilité de l'exploitation.

Pertes de valeur des actifs à durée de vie indéterminée

La valeur nette comptable des Goodwill et des immobilisations en cours fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an ou en présence d'un indice de perte de valeur. Pour cette catégorie les indices utilisés sont les événements affectant les chantiers de construction (et leurs conséquences en termes de retards et coûts) ou les projets en développement au regard de leur faisabilité, d'obtention des autorisations nécessaires ou des réévaluations de coûts.

Pour tester leur éventuelle perte de valeur, les goodwill sont affectés à l'UGT (unités génératrices de trésorerie) ou aux groupes UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, correspondant au niveau auquel les goodwill sont suivis par le Groupe.

Les UGT définis par Voltalia correspondent à des ensembles homogènes d'actifs appartenant à un même pôle générateur de flux de trésorerie, largement indépendants de ceux générés par d'autres UGT et se décomposent comme suit :

- l'UGT « Activité de Ventes d'énergie » ;
- l'UGT « Activités de Développement, construction et fourniture d'équipements » ;
- l'UGT « Activité Exploitation-maintenance ».

L'activité « Ventes d'énergie » est subdivisée en autant d'UGT que de parcs ou clusters en exploitation.

Les deux activités « Activités de Développement, Construction et Fourniture d'équipements » et « Activités Exploitation - Maintenance » sont décomposées par zone géographique.

Les tests de perte de valeur sont réalisés sur l'ensemble des actifs corporels et incorporels, ainsi que des actifs et passifs concourant au Besoin en Fonds de Roulement, des UGT. Lorsque la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments devient supérieure à leur valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée et affectée en priorité au Goodwill.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est ainsi exclusivement déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et implique des jugements de la Direction notamment sur des éléments tels que les conditions climatiques, l'inflation, les coûts d'exploitation, les dépenses d'investissement des projets en développement.

Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité des UGT (ou groupes d'UGT) sont issus du Plan à Moyen Terme (PMT) et des budgets établis par le management du Groupe et couvrant les cinq prochains exercices.

Des hypothèses de croissance et d'inflation nulles sont appliquées dans la détermination du flux normatif, qui est extrapolé, pour l'UGT « Ventes d'énergie », sur les 20 années suivantes, soit la durée de vie des centrales opérées au sein de l'UGT ; et pour les UGT « Activités de Développement, construction et fourniture d'équipements » et « Activité Exploitation-maintenance », à l'infini.

Le taux d'actualisation appliqué est le coût moyen pondéré du capital. Ceux-ci sont établis sur la base de taux par zone géographique et par activité, pondéré du poids de l'activité par zone.

Note 11.2 Acquisition de Martifer Solar

Le 18 août 2016, le Groupe a acquis 100 % des titres du sous-groupe Martifer Solar (MTS) pour un prix de 9 000 milliers d'euros. Les entités Martifer Solar ont été intégrées à la valeur comptable au périmètre Voltalia à partir du 1^{er} août 2016.

Le goodwill définitif est de 46 033 milliers d'euros et en application d'IAS 36 a été alloué aux UGT comme suit :

- Ventes d'énergie : 25 104 milliers d'euros ;
- Développement, construction et fourniture d'équipements : 17 450 milliers d'euros ; et
- Exploitation-maintenance : 3 479 milliers d'euros.

Note 11.3 Acquisition de Helexia

Le 25 septembre 2019, Voltalia a acquis 100 % des titres du sous-groupe Helexia, pour une valeur d'acquisition de 56 572 milliers d'euros (voir communiqué Voltalia du 25 septembre 2019).

Le goodwill définitif est de 30 902 milliers d'euros et en application d'IAS 36, a été alloué aux UGT comme suit :

- Activités Ventes d'énergie : 6 180 milliers d'euros ; et
- Activités Développement, Constructions et Fournitures d'équipements : 24 722 milliers d'euros.

Note 11.4 Acquisition de Triton

Le 4 décembre 2019, Voltalia a acquis la société Triton Ressources Inc au Canada pour un montant de 728 milliers d'euros. Triton est un acteur dans l'activité sylvicole et est propriétaire d'une technologie d'extraction de bois immergé et de la concession d'extraction en Guyane.

Le goodwill a été définitivement alloué en Droits d'exploitation pour 650 milliers d'euros.

Note 11.5 Acquisition de Mywindparts

Le 3 février 2020, Voltalia a acquis 90 % des titres de la société Mywindparts pour un montant de 134 milliers d'euros, afin d'étendre son offre de services dans la maintenance des éoliennes.

Le goodwill provisoire s'établit à 402 milliers d'euros et sera définitivement alloué au cours du premier semestre 2021.

Note 11.6 Acquisition de Greensolver

Le 13 février 2020, Voltalia a acquis 100 % des titres de la société Greensolver pour un montant de 441 milliers d'euros, afin d'étendre sa gamme de prestations de services dans la gestion de centrales d'énergie éolienne et solaire.

Le goodwill provisoire s'établit à 2 734 milliers d'euros et sera définitivement alloué en 2021.

Note 11.7 Acquisition de Maison Solaire Voltalia

Le 30 avril 2020, Voltalia a acquis 100 % des titres de la société CPAE, rebaptisée Maison Solaire Voltalia, pour un montant de 140 milliers d'euros, dans le cadre du développement de l'activité d'installation de panneaux solaires à destination des particuliers.

Le goodwill provisoire s'établit à 83 milliers d'euros et sera définitivement alloué en 2021.

Note 11.8 Goodwill, droits d'usage, immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Au 31 décembre 2020	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Au 31 décembre 2019*
Goodwill	81 196	(1 041)	80 155	87 513	(1 041)	86 472
Droits d'usage	53 338	(8 022)	45 316	44 360	(3 960)	40 400
Immobilisations incorporelles en cours	109 736	(10 706)	99 030	97 342	(11 150)	86 192
Immobilisations incorporelles	70 456	(15 720)	54 736	53 829	(12 289)	41 540
Autres immobilisations incorporelles	2 377	(1 254)	1 123	1 839	(1 012)	827
Immobilisations incorporelles	182 569	(27 680)	154 889	153 010	(24 451)	128 559
Terrains	7 534	(2 192)	5 342	6 915	(2 101)	4 814
Constructions	839 744	(152 433)	687 311	699 942	(126 142)	573 800
Matériels, équipements et outillages	106 018	(30 467)	75 551	91 327	(28 536)	62 791
Immobilisations corporelles en cours	305 059	-	305 059	256 233	-	256 233
Immobilisations corporelles	1 258 355	(185 092)	1 073 263	1 054 417	(156 779)	897 638

* Voir Note 4.6.

Note 11.9 Goodwill

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des Goodwill et des immobilisations en cours n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

À la date d'arrêté des comptes, aucun indice de perte de valeur des actifs corporels et incorporels ainsi que des actifs et passifs concourant au besoin en fonds de roulement des UGT auxquelles sont affectés les Goodwill n'a été relevé.

<i>Allocation aux UGT</i> <i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2019*	Entrées de périmètre	Ajustement du goodwill	Au 31 décembre 2020
Ventes d'énergie	33 192	-	(1 907)	31 284
Développement, Construction et Fourniture d'équipements	49 801	83	(7 630)	42 254
Exploitation-Maintenance	3 479	3 137	-	6 616
GOODWILL	86 472	3 220	(9 537)	80 155

* Voir Note 4.6.

Les « Entrées de périmètre » correspondent aux acquisitions de Maison Solaire Voltalia pour 83 milliers d'euros, GreenSolver pour 2 734 milliers d'euros, et Mywindparts pour 402 milliers d'euros.

Les « ajustements du Goodwill » correspondent à l'allocation du Goodwill de l'acquisition Helexia de 2019. Après un ajustement de 5 336 milliers d'euros relatif aux durées d'amortissement, le goodwill a été alloué à la marque Helexia pour 2 000 milliers d'euros et à la marge en carnet à date de l'acquisition à hauteur de 3 279 milliers d'euros.

De plus, le goodwill provisoire de Helexia a été ajusté de 23 015 milliers d'euros, au 31 décembre 2019 (voir Note 4.6).

Les goodwill des acquisitions de Maison Solaire Voltalia, GreenSolver et Mywindparts sont provisoires et seront définitivement ajustés et alloués au 30 juin 2021.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2020 sont, par UGT :

- Vente d'énergie : entre 3,9 % et 12,2 % ;

- Développement, Construction et Fourniture d'équipements : entre 5,2 % et 14,3 % ; et
- Exploitation-Maintenance : entre 5,2 % et 14,3 %.

Analyse de sensibilité

Ventes d'énergie

	WACC - 100 pts	WACC	WACC + 100 pts
Croissance nulle	319	-	(274)
Croissance - 10 %	3	(284)	(531)

Le taux d'actualisation utilisé dans cette analyse est 6,54 %. A taux de croissance nulle, le seuil de passage d'une dépréciation est un WACC de 16,7 %.

Développement, construction et fourniture d'équipements

	WACC - 100 pts	WACC	WACC + 100 pts
Croissance nulle	15	-	(14)
Croissance - 10 %	(29)	(29)	(55)

Le taux d'actualisation utilisé dans cette analyse est 8,40%. A taux de croissance nulle, le seuil de passage d'une dépréciation est un WACC de 11,4 %.

Exploitation-maintenance

	WACC - 100 pts	WACC	WACC + 100 pts
Croissance nulle	1	-	(1)
Croissance - 10 %	(1)	(2)	(3)

Le taux d'actualisation utilisé dans cette analyse est 7,35 %. A taux de croissance nulle, le seuil de passage d'une dépréciation est un WACC de 8,0 %.

Note 11.10 Droits d'usage

<i>En milliers d'euros</i>	Droits d'usage
Au 31 décembre 2018*	37
Acquisitions	7 374
Cessions	-
Changements de méthode	31 237
Variations de périmètre	5 718
Amortissements	(3 727)
Dépréciations	-
Écarts de conversion	(203)
Autres	(37)
Au 31 décembre 2019*	40 400
Acquisitions	13 660
Cessions	(1 262)
Changements de méthode	-
Variations de périmètre	4 086
Amortissements	(4 265)
Dépréciations	-
Écarts de conversion	(5 770)
Autres	(1 535)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	45 316

* Voir Note 4.6.

La charge de loyer hors champs d'application IFRS 16 (incluant la part variable des loyers retraités sous IFRS 16) est présentée dans les « Charges externes » (voir Note 7.3).

Le droit d'usage est composé pour les trois quarts des terrains des centrales opérées en propre, des bureaux ainsi que des locations de voitures.

Les acquisitions de l'année correspondent principalement aux terrains des centrales éoliennes de VSM au Brésil et des projets solaires en France ; la variation de périmètre est liée à l'intégration des 4 centrales solaires de la Jordanie.

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Autres immobiliers	Véhicules et équipements	Total droits d'usage	Obligations locatives
Au 31 décembre 2019	30 589	8 087	1 725	40 400	40 971
Augmentation	6 559	2 777	4 324	13 660	13 660
Cession	(1 248)	(14)	0	(1 262)	
Changements de périmètre	3 892	124	70	4 086	4 234
Amortissements	(1 060)	(1 769)	(1 435)	(4 265)	
Intérêts				0	26
Paiements					(3 922)
Ecarts de conversion	(5 293)	(476)	0	(5 770)	(5 869)
Autres	(1 535)			(1 535)	(2 852)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	31 904	8 729	4 684	45 316	46 249
<i>dont autres passif courants</i>					4 780
<i>dont autres dettes à long terme</i>					41 469

Note 11.11 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2018*	64 135	31 115	1 132	96 382
Acquisitions	29 287	388	-	29 675
Cessions	(1 596)	(3)	-	(1 599)
Mises en service	(7 534)	7 534	-	-
Changements de méthode	-	-	-	-
Variations de périmètre	3 895	2 888	64	6 847
Amortissements	-	(2 332)	(368)	(2 700)
Dépréciations	(2)	-	-	(2)
Écarts de conversion	(21)	(84)	-	(105)
Autres	(1 973)	2 036	-	63
Au 31 décembre 2019*	86 192	41 540	827	128 559
Acquisitions	49 292	(440)	-	48 852
Cessions	(1 861)	(955)	(217)	(3 033)
Mises en service	(11 646)	10 687	959	-
Changements de méthode	-	-	-	-
Variations de périmètre	(3 068)	1 668	(64)	(1 464)
Amortissements	-	(3 658)	(242)	(3 900)
Dépréciations	(1 422)	(75)	-	(1 497)
Écarts de conversion	(6 614)	(3 482)	-	(10 096)
Autres	(11 843)	9 451	(140)	(2 532)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	99 030	54 736	1 123	154 889

* Voir Note 4.6.

Les « immobilisations incorporelles en cours » correspondent principalement aux coûts activés sur les projets en développement ou en cours de construction.

Les « immobilisations incorporelles » correspondent aux coûts de développement des centrales en exploitation et sont amorties sur les durées d'utilité définies en Note 11.1.

Les mouvements « autres » correspondent principalement à des reclassements entre catégories d'immobilisations.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 154 889 milliers d'euros et leur variation de 26 330 milliers d'euros est principalement liée :

- à l'émergence de nouveaux projets en développement (en Europe et en Amérique latine) ;
- à l'avancement des projets en développement en portefeuille (en Europe, Afrique et Amérique latine) ; et
- aux écarts de conversion (principalement liés à la dévaluation du real brésilien).

Note 11.12 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels, équipements et outillages	Immobilisations corporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2018*	4 777	483 053	55 934	64 464	608 228
Acquisitions	395	4 053	1 729	227 816	233 993
Cessions	-	(186)	(4)	(42)	(232)
Mises en service	-	36 007	7 156	(43 163)	-
Changements de méthode	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	(170)	91 942	(9 275)	11 963	94 460
Amortissements	(185)	(26 235)	(4 151)	-	(30 571)
Dépréciations	-	38	-	-	38
Écarts de conversion	(2)	(5 675)	(59)	(2 895)	(8 631)
Autres	-	(9 198)	11 461	(1 910)	353
Au 31 décembre 2019*	4 814	573 800	62 791	256 233	897 638
Acquisitions	1 011	16 473	1 674	269 448	288 606
Cessions	-	(134)	(756)	(1 279)	(2 169)
Mises en service	-	142 425	25 520	(167 945)	-
Changements de méthode	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	(280)	125 223	(8 055)	(8 122)	108 766
Amortissements	(181)	(30 240)	(4 912)	-	(35 333)
Dépréciations	-	(164)	-	-	(162)
Écarts de conversion	(23)	(137 924)	(1 326)	(50 114)	(189 387)
Autres	-	(2 146)	614	6 839	5 306
AU 31 DÉCEMBRE 2020	5 342	687 311	75 551	305 059	1 073 263

* Voir Note 4.6.

Les acquisitions « d'immobilisations corporelles en cours » ainsi que les autres immobilisations correspondent aux coûts de construction des centrales opérées en propre.

Les mouvements « autres » correspondent essentiellement à des reclassements entre immobilisations incorporelles et corporelles.

La variation des immobilisations corporelles correspond principalement à :

- l'impact des écarts de conversion pour 189 387 milliers d'euros, dont la majeure partie est liée à la dégradation du taux de change brésilien ;
- à l'acquisition de 4 centrales solaires en Jordanie ; et
- à la construction des projets éoliens de VSM au Brésil, de la centrale biomasse Cacao en Guyane et en France métropolitaine à la construction des projets solaires et agrivoltaiques de Jonquières et de Cabanon.

NOTE 12 Trésorerie et flux de trésorerie

Note 12.1 Règles et méthodes comptables

La « trésorerie et les équivalents de trésorerie » peuvent être composées de comptes bancaires, découverts bancaires, de fonds en caisse, de dépôts à vue et d'OPCVM monétaires.

Les OPCVM monétaires classés en « équivalence de trésorerie » répondent aux critères d'IAS 7 et recommandations de l'AMF et de l'ANC Novembre 2018 : placement à court terme ; très liquide et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ; soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les OPCVM ne répondant pas aux critères précédents sont classés en « Actifs financiers » courants.

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Note 12.2 Trésorerie

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Disponibilités	132 634	149 744
Valeurs mobilières de placement	87 531	120 000
Découverts bancaires	(44)	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	220 121	269 744

* Voir Note 4.6.

Sur l'exercice 2020, la trésorerie du Groupe s'est dégradée de 18 %. La « Trésorerie et équivalents de trésorerie » faisant l'objet de restrictions d'utilisation au titre du respect de sûretés liées à certains financements du Groupe représentent 39 520 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2020, les « disponibilités » sont exclusivement composées de comptes bancaires.

En 2020, les OPCVM monétaires ont rapporté 2 287 milliers d'euros comptabilisés en Résultat financier, « autres produits et charges » (voir Note 14.4).

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Flux de trésorerie net généré par l'activité	86 093	47 889
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(315 891)	(248 212)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financements	202 199	351 346
Variation des flux de trésorerie	(27 599)	151 023
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	269 744	
Incidence de trésorerie des variations des cours de devises	(33 783)	
Incidence de trésorerie des variations de périmètre	11 760	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE CLÔTURE	220 121	

* Voir Note 4.6.

Les revenus générés par les centrales en exploitation permettent le financement des activités de prospection et de croissance du Groupe. L'utilisation des dettes Corporate et projets viennent soutenir les opérations d'investissement y compris les projets en développement et ceux en construction.

Pour les opérations d'investissement et les variations de dettes, voir Note 11 et Note 14.

NOTE 13 Capitaux propres et résultats par action

Note 13.1 Règles et méthodes comptables

Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

Résultat net par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat net par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions, actions gratuites et autres instruments dilutifs (BSPCE).

Note 13.2 Capitaux propres et dividendes

Au cours de l'exercice 2020, des augmentations de capital ont été enregistrées pour 394 milliers d'euros, portant le total du capital social à 543 477 milliers d'euros. Ces augmentations de capital ont été constatées par le Directeur Général, sur délégation du Conseil d'Administration :

- en date du 31 mars 2020, suite à l'exercice de 7 882 options de souscription pour un montant de 45 milliers d'euros ;
- en date du 30 juin 2020, suite à l'exercice de 15 400 options de souscription pour un montant de 88 milliers d'euros ;
- en date 23 septembre 2020, suite à l'émission de 15 256 nouvelles actions pour un montant de 87 milliers d'euros ;
- en date du 30 septembre 2020, suite à l'exercice de 28 200 options de souscription pour un montant de 161 milliers d'euros ; et
- en date du 31 décembre 2020, suite à l'exercice de 2 350 options de souscription pour un montant de 13 milliers d'euros.

Aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

Note 13.3 Résultat net par action

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	7 924	4 624
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	7 924	4 624
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	95 003 418	69 143 877
Résultat net par action – Part du Groupe (en euro)	0,0834	0,0669
Ajustement rétrospectif	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	95 003 418	69 143 877
Résultat net de base par action – Part du Groupe (en euro)	0,0834	0,0669

* Voir Note 4.6.

Note 13.4 Résultat dilué par action

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	7 924	4 624
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	7 924	4 624
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	95 003 418	69 143 877
Nombre d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	477 743	546 870
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenue pour la détermination du résultat dilué par action	95 481 161	69 690 747
Résultat net dilué par action – Part du Groupe (en euro)	0,0830	0,0664
Ajustement rétrospectif	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	95 481 161	69 690 747
Résultat net de base par action – Part du Groupe (en euro)	0,0830	0,0664

* Voir Note 4.6.

Au 31 décembre 2020, les instruments dilutifs regroupent : 449 373 actions gratuites (attribution des plans 2017, 2018, 2019 et 2020) et 28 370 options de souscription d'actions (au profit de salariés), donnant droit à autant d'actions.

Le nombre d'actions potentielles provenant de ces instruments dilutifs est de 477 743 actions et la dilution potentielle entraînée par ces instruments est de 0,50 %.

Note 13.5 Instruments dilutifs – Plans d'attribution gratuite d'actions

	AGA 2018	AGA 2018	AGA 2019 Voltalia	AGA 2019 Helexia	AGA 2019 Voltalia Add
Date de l'Assemblée ayant autorisé l'attribution	12 mai 2016	12 mai 2016	20 mai 2019	20 mai 2019	20 mai 2019
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	26 septembre 2018	26 septembre 2018	25 octobre 2019	25 octobre 2019	13 mai 2020
Nombre d'actions pouvant être attribuées	1 144 506	1 115 172	2 000 000	1 694 700	1 670 594
Nombre total d'actions attribuées	29 334 ⁽¹⁾	77 291 ⁽¹⁾	305 300	24 106	19 287
<i>dont le nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux</i>	-	48 354 ⁽¹⁾	136 572	-	-
• Laurence Mulliez		8 442 ⁽¹⁾	-	-	-
• Sébastien Clerc		39 912 ⁽¹⁾	136 572	-	-
Nombre de bénéficiaires non mandataires	3	4	6	2	1
Nombre d'actions en cours d'acquisition	29 334 ⁽¹⁾	71 346 ⁽¹⁾	305 300	24 106	19 287
Date d'acquisition	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2023	31 juillet 2023
Modalités d'acquisition	(3)	(2)	(2)	(2)	(3)
Nombre d'actions acquises à la date du Document d'enregistrement universel	0	0	0	0	0
Nombre d'actions annulées ou caduques	0	5 945 ⁽¹⁾	0	0	0
Durée de la période de conservation	0	0	0	0	0

(1) En tenant compte de l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement décidé à la suite de l'augmentation de capital de la Société de juillet 2019, conformément aux dispositions de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

(2) Les actions seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une période de quatre ans.

(3) Période de trois ans au lieu de quatre ans ; ces attributions auraient dû avoir lieu respectivement en 2017 et en 2019.

Note 13.6 Instruments dilutifs – Options de souscription d’actions

Options de souscription d’actions	
Date de l’Assemblée Générale ayant autorisé	11 juin 2015
Date d’attribution d’options par le Conseil d’Administration	6 août 2015
Nombre maximal d’actions à émettre autorisé	800 000
Nombre total d’options de souscription d’actions attribuées	201 204
Nombre d’actions de Voltalia auquel les options étaient susceptibles de donner droit à la date de leur attribution	221 249 ⁽¹⁾
<i>dont le nombre total pouvant être souscrites par les mandataires sociaux de la Société</i>	<i>0</i>
<i>dont le nombre total pouvant être souscrites par les mandataires sociaux de filiales de l’Entreprise</i>	<i>80 778 ⁽¹⁾</i>
Nombre de bénéficiaires non-mandataires	1
Point de départ d’exercice des options de souscription d’actions	7 août 2017
Date d’expiration des options de souscription d’actions	7 août 2022
Prix de souscription d’une action Voltalia	7,93 € ⁽¹⁾
Modalité d’exercice	⁽²⁾
Nombre d’actions de Voltalia souscrites à la date du Document d’enregistrement universel	86 162 ⁽³⁾
Nombre cumulé d’options de souscription d’actions annulées ou caduques	106 717
Options de souscription d’actions restantes à la date du Document d’enregistrement universel	28 370 ⁽¹⁾
Nombre total maximum d’actions de Voltalia pouvant être souscrites à la date du Document d’enregistrement universel (compte tenu des conditions d’exercice des options)	28 370 ⁽¹⁾
Nombre total maximum d’actions pouvant être souscrites sur exercice de l’ensemble des options en circulation à la date du Document d’enregistrement universel (en supposant remplies l’ensemble des conditions d’exercice desdites options)	28 370 ⁽¹⁾

(1) En tenant compte des ajustements du prix de souscription et du nombre d’actions pouvant être souscrites par exercice des options décidé à la suite des augmentations de capital de la Société de novembre 2016 et juillet 2019, conformément aux dispositions de l’article L. 228-99 du Code de commerce.

(2) L’exercice des options de souscription d’actions est soumis à des conditions de présence au sein de l’Entreprise et des conditions de performance de l’Entreprise.

(3) Souscription de 53 832 actions par l’exercice d’autant d’options de souscription d’actions en 2020.

NOTE 14 Financement et instruments dérivés

Note 14.1 Règles et méthodes comptables

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers sont constitués de dépôts à terme, prêts, titres non consolidés, placements, d'instruments dérivés, ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les règles et méthodes comptables applicables à la trésorerie et équivalents de trésorerie sont détaillées en Note 12.

Les titres de participations non consolidés et les autres actifs disponibles à la vente sont enregistrés en juste valeur, la contrepartie de ces variations figurant en autres éléments du résultat global.

Les dépôts de garantie et les dépôts à terme sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Cette méthode n'aboutit pas à des différences importantes avec la valeur nominale des créances qui est retenue. En cas de difficulté de recouvrement des créances, des dépréciations sont constatées sur la base des prévisions d'encaissement.

Nonobstant les éventuels instruments financiers de valeur négative, les passifs financiers enregistrés par le Groupe sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif net des intérêts à recevoir sur les placements et autres produits financiers.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier d'une part et les autres produits et charges financiers d'autre part.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont reconnus à leur juste valeur et comptabilisés en Instruments dérivés actifs ou passifs dans l'état de la situation financière.

Si l'instrument est désigné comme instrument de couverture de juste valeur d'actifs ou passifs comptabilisés au bilan, ses variations de valeur, comme celle du sous-jacent couvert sont enregistrées en compte de résultat sur la même période.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie futurs, les variations de juste valeur de sa part efficace sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et seront recyclées au compte de résultat lorsque le sous-jacent couvert sera lui-même comptabilisé au compte de résultat.

Les variations de juste valeur de la part inefficace des instruments de couverture, ainsi que les variations de juste

valeur des instruments dérivés non éligible à la comptabilité de couverture sont comptabilisées au compte de résultat de la période, en EBIT ou résultat financier, selon leur nature du sous-jacent concerné.

Dans le cas où le sous-jacent est lié à un actif en construction, les impacts de variation des instruments dérivés sur le compte de résultat sont capitalisés sur l'actif du sous-jacent.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Hiérarchie de justes valeurs des actifs et passifs financiers

Voltalia distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) et s'appuie sur cette classification, en conformité avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur par résultat ou autres éléments du résultat global en date d'arrêté. Les trois catégories sont définies comme tel :

- niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ; et
- niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Dettes de location

Les règles et méthodes comptables relatives aux dettes de location sont présentées en Note 11.

Note 14.2 Actifs et passifs financiers courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Courant	Non Courant	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI	-	506	506	1 558
Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	-	2 436	2 436	1 449
Prêts et comptes courants (Actif)	3 104	11 203	14 307	14 812
Prêts et comptes courants (Passif)	(1 586)	(12 167)	(13 753)	(6 926)
Dépôts et cautionnements	3 065	2 009	5 074	8 150
Juste valeur des instruments dérivés de couverture	(23 695)	-	(23 695)	(13 090)
Dettes relatives à des options de vente concédées à des actionnaires minoritaires	-	(2 411)	(2 411)	(2 443)
Autres	(743)	(34)	(777)	(1 943)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	(19 855)	1 542	(18 313)	1 567

* Voir Note 4.6.

Les prêts et comptes courants sont majoritairement liés à des sociétés mises en équivalence ou des actionnaires minoritaires dans des sociétés en intégration globale. Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont détaillées en Note 14.6.

Note 14.3 Emprunts courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts auprès établissements de crédit	Dettes de location	Autres financements	Concours bancaires (dettes/ Crédit revolving)	Intérêts courus	Total
Au 31 décembre 2018*	482 449	11 013	11 099	102	1 332	505 995
Diminution	(291 586)	(5 695)	(21 301)	(103)	(30 880)	(349 565)
Augmentation	326 794	7 375	350	-	31 948	366 467
Intérêts capitalisés	147	-	-	-	(147)	-
Changement de méthode	-	31 237	-	-	-	31 237
Variations de périmètre	71 834	14 684	20 641	-	301	107 460
Écarts de conversion	(5 262)	(208)	(163)	-	(45)	(5 678)
Autres	153	-	408	-	(241)	320
Au 31 décembre 2019*	584 528	58 407	11 035	-	2 266	656 236
Diminution	(41 274)	(6 475)	(281)	-	(28 089)	(76 119)
Augmentation	257 004	13 660	-	-	31 722	302 386
Intérêts capitalisés	128	-	-	-	(128)	-
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	72 324	4 234	-	-	12	76 570
Écarts de conversion	(106 480)	(5 869)	(3 129)	-	(623)	(116 101)
Autres	(918)	(2 824)	356	-	(301)	(3 687)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	765 311	61 134	7 981	-	4 859	839 285

* Voir Note 4.6.

L'augmentation des passifs financiers pour 183 049 milliers d'euros s'explique principalement par la variation des « Dettes bancaires » et « Autres financements bancaires » pour 177 729 milliers d'euros.

En 2020, les dettes bancaires et obligataires de projet ont principalement varié :

- de la souscription de nouveaux emprunts, pour 187 288 milliers d'euros ;
- du remboursement du principal pour 30 564 milliers d'euros ;
- de l'effet de conversion de la dette brésilienne pour (99 362) milliers d'euros, de la dette Jordanienne pour (6 670) milliers d'euros et de la dette égyptienne pour (1 368) milliers d'euros ; et

- des variations de périmètre pour 72 324 milliers d'euros dont l'acquisition de la Jordanie pour 80 232 milliers d'euros et la cession d'une SPV française pour (9 151) milliers d'euros.

En 2020, les dettes bancaires Corporate ont principalement varié :

- de la souscription de nouveaux emprunts Corporate pour 65 000 milliers d'euros ; et
- du remboursement du principal pour (10 991) milliers d'euros ;

Les « autres financements » correspondent à des financements de projets par débenture au Brésil, pour 7 631 milliers d'euros et par crowdfunding en France, pour 350 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Emprunts auprès établissements de crédit	Dettes de location	Autres financements	Concours bancaires (dettes/ Crédit revolving)	Intérêts courus	Total
Au 31 décembre 2019*	584 528	58 407	11 035	-	2 266	656 236
Diminution (cash)	(41 274)	(8 462)	(281)	-	(27 808)	(77 825)
Augmentation (cash)	252 238	-	-	-	31 722	283 960
Autres flux (non cash)	(30 180)	11 188	(2 773)	-	(1 321)	(23 086)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	765 311	61 134	7 981	-	4 859	839 285

* Voir Note 4.6.

ANALYSE PAR ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	Valeur au bilan 31 décembre 2020	Juste valeur 31 décembre 2020	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès établissements de crédit	765 310	786 796	124 492	228 934	433 370
Autres financements	7 982	7 982	215	2 715	5 052
Concours bancaires (Dettes)	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	4 693	4 693	4 693	-	-
Total des dettes bancaires	777 985	799 471	129 400	231 649	438 422
Dettes de location	61 132	61 132	7 856	21 775	31 501
Intérêts courus sur dette de location	168	168	168	-	-
Total des dettes de location	61 300	61 300	8 024	21 775	31 501
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	839 285	860 771	137 424	253 424	469 923

En milliers d'euros	Valeur au bilan 31 décembre 2019*	Juste valeur 31 décembre 2019*	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès établissements de crédit	584 528	607 098	56 141	213 244	337 714
Autres financements	11 035	11 035	1 197	5 138	4 700
Concours bancaires (Dettes)	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	2 123	2 123	2 123	-	-
Total des dettes bancaires	597 686	620 257	59 461	218 382	342 414
Dettes de location	58 406	58 406	6 169	22 108	30 129
Intérêts courus sur dette de location	143	143	143	-	-
Total des dettes de location	58 549	58 549	6 312	22 108	30 129
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	656 235	678 806	65 773	240 490	372 543

* Voir Note 4.6.

ANALYSE PAR TYPE DE TAUX ET DEVISE

En milliers d'euros	Valeur au bilan 31 décembre 2020	Juste valeur 31 décembre 2020	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
Fixe	19 947	20 176	3 575	6 775	9 826
Variable	454 630	462 131	108 166	139 134	214 831
Révisable	303 408	317 164	17 659	85 740	213 765
TOTAL DES DETTES BANCAIRES	777 985	799 471	129 400	231 649	438 422

Les dettes à taux révisables sont liées aux dettes des sociétés brésiliennes dont le capital est indexé sur le TJLP (Taxa de Juro de Longo Prazo) et/ou le ICPA (Índice de Preços ao Consumidor Amplo).

En milliers d'euros	Valeur au bilan 31 décembre 2020	Juste valeur 31 décembre 2020	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
EUR	340 170	375 627	104 179	114 791	156 657
USD	93 459	93 459	6 781	27 992	58 686
BRL	344 356	330 385	18 440	88 866	223 079
TOTAL DES DETTES BANCAIRES	777 985	799 471	129 400	231 649	438 422

Note 14.4 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Intérêts sur emprunts	(27 238)	(30 988)
Intérêts sur dettes de location	(2 029)	(1 913)
Intérêts sur autres financements	(2 141)	(936)
Charges brutes d'emprunt	(31 408)	(33 837)
Pertes de change nettes des effets de couverture	(4 764)	(2 991)
Gains de change nets des effets de couverture	1 695	4 367
Autres produits et charges	1 733	4 643
Autres produits et charges financiers	(1 336)	6 019
RÉSULTAT FINANCIER	(32 744)	(27 818)

* Voir Note 4.8.

Les « autres produits et charges » financières correspondent principalement aux intérêts générés par les excédents de trésorerie placés en OPCVM monétaire pour 2 287 milliers

d'euros, aux taxes IOF (Imposto sobre Operações Financeiras) au Brésil pour 399 milliers d'euros, ainsi qu'aux charges d'intérêts des comptes courants des actionnaires minoritaires.

Note 14.5 Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2020, les seuls instruments financiers comptabilisés par le Groupe sont des passifs de couverture de taux et de change éligibles à la comptabilité de couverture en application des dispositions d'IFRS 9.

Instruments de couverture de change éligibles à la comptabilité de couverture

<i>Notionnel en millions</i>		Échéance de l'instrument de couverture	Juste valeur au 31 décembre 2019	Juste valeur au 31 décembre 2020	Variation de juste valeur Impact résultat	Variation de juste valeur Impact capitaux propres	Variation de périmètre	Écart de conversion
26	USD	29/01/2020	507	-	(507)	-	-	-
3.7	USD	13/02/2020	(42)	-	-	42	-	-
30	USD	22/01/2021	-	33	33	-	-	-
57	BRL	30/04/2021	-	(447)	(447)	-	-	-
0.54	USD	30/06/2021	-	(10)	(10)	-	-	-
10	USD	30/06/2022	-	(206)	(206)	-	-	-
TOTAL			465	(630)	(1137)	42	-	-

Instruments de couverture de taux éligibles à la comptabilité de couverture

Notionnel en millions		Échéance de l'instrument de couverture	Juste valeur au 31 décembre 2019	Juste valeur au 31 décembre 2020	Variation de juste valeur Impact résultat	Variation de juste valeur Impact capitaux propres	Variation de périmètre	Écart de conversion
12.9	EUR	30/06/2025	(602)	(435)	-	167	-	-
14	EUR	31/12/2029	(1 106)	(1 099)	-	7	-	-
12	EUR	28/09/2029	(645)	-	-	(40)	685	-
1.3	EUR	31/10/2029	(58)	-	-	(7)	65	-
4.3	EUR	31/08/2038	(410)	(474)	-	(64)	-	-
4.8	EUR	01/01/2038	(335)	(409)	-	(74)	-	-
12	EUR	30/06/2038	(1 078)	(1 270)	-	(192)	-	-
14	EUR	01/04/2037	(1 322)	-	-	1 322	-	-
15.2	EUR	01/06/2037	-	(1 429)	-	(1 429)	-	-
24.3	EUR	01/10/2037	(2 322)	-	-	2 322	-	-
37	EUR	01/07/2044	-	(3 165)	-	(3 165)	-	-
16	EUR	30/09/2040	(1 644)	-	-	1 644	-	-
24	EUR	30/09/2040	(1 092)	-	-	1 092	-	-
16	EUR	31/03/2041	-	(1 673)	-	(1 673)	-	-
24	EUR	31/03/2041	-	(2 524)	-	(2 524)	-	-
13.6	EUR	31/08/2042	-	(542)	-	(542)	-	-
7.3	EUR	30/04/2040	-	(737)	-	(737)	-	-
1.4	EUR	30/09/2030	(38)	(57)	-	(19)	-	-
0.8	EUR	30/09/2028	(16)	(23)	-	(7)	-	-
0.7	EUR	31/12/2026	(28)	(24)	-	4	-	-
1.9	EUR	30/11/2021	(43)	(21)	-	22	-	-
14.8	EUR	01/07/2028	(416)	(541)	-	(125)	-	-
10.1	EUR	30/06/2033	(669)	(929)	-	(260)	-	-
12.9	EUR	31/12/2028	(915)	(1 157)	-	(242)	-	-
0.8	EUR	31/12/2030	(42)	(55)	-	(13)	-	-
0.7	EUR	31/12/2030	(33)	(45)	-	(12)	-	-
3.3	EUR	31/12/2030	(185)	(240)	-	(55)	-	-
14.7	EUR	29/12/2032	(554)	(627)	-	(73)	-	-
17.3	USD	15/09/2031	-	(1 058)	-	169	(1 330)	103
17.3	USD	15/09/2031	-	(1 058)	-	169	(1 330)	103
17.3	USD	15/09/2031	-	(1 054)	-	169	(1 325)	102
34.1	USD	15/03/2032	-	(2 413)	-	379	(3 027)	235
TOTAL			(13 553)	(23 060)	-	(3 789)	(6 262)	543

Afin de se couvrir contre une exposition à la hausse des taux d'intérêt relatifs aux financements à taux variable souscrits, les filiales du Groupe ont conclu des swaps de taux dont les caractéristiques en termes de nominal et de dates fixing s'adosent exactement aux caractéristiques de l'élément couvert. Par conséquent, ces instruments financiers participant à la stratégie de couverture de flux de trésorerie du Groupe, sont considérés comme totalement efficaces.

Afin de couvrir ses flux futurs de trésorerie fournisseurs contre une variation des taux de change, le Groupe a souscrit à des instruments financiers en dollar US et BRL, en 2020.

Instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture

Au 31 décembre 2020, aucun instrument dérivé non éligible à la comptabilité de couverture n'a été comptabilisé.

Note 14.6 Hiérarchie de justes valeurs des actifs et passifs financiers

Hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs financiers tels qu'enregistrés au bilan (« valeur au bilan »), décomposés selon leur classification IFRS, ainsi que leurs « justes valeurs ». Les modes de valorisation sont :

- pour les « instruments dérivés actifs et passifs », qui sont des instruments de couverture de taux et de change : des prix basés sur des données observables (niveau 2) ;
- pour la « trésorerie et équivalents de trésorerie » : des prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1) ; et
- pour les autres actifs et passifs financiers : des prix basés sur des données non observables (niveau 3).

La principale différence entre la juste valeur et la valeur au bilan est liée au traitement des frais sur les emprunts.

Catégories d'actifs et de passifs financiers au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Actifs et passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs financiers	1 316	506	14 334	16 156	16 156
Actifs non courants	1 316	506	14 480	16 302	16 302
Créances commerciales	-	-	101 446	101 446	101 446
Actifs financiers	-	-	6 250	6 250	6 250
Instruments financiers actifs	33	-	-	33	33
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	220 121	-	-	220 121	220 121
Actifs courants	220 154	-	107 696	327 850	327 850
TOTAL ACTIF	221 470	506	122 176	344 152	344 152
Emprunts à long terme	-	-	703 974	703 974	723 346
Passifs financiers	2 411	-	12 203	14 614	14 614
Passifs non courants	2 411	-	716 177	718 588	737 960
Emprunts à court terme	-	-	135 311	135 311	137 424
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (hors avances et acomptes)	-	-	115 109	115 109	115 109
Passifs financiers	-	-	2 410	2 410	2 410
Instruments financiers passifs	-	23 728	-	23 728	23 728
Passifs courants	-	23 728	252 830	276 558	278 671
TOTAL PASSIF	2 411	23 728	969 007	995 146	1 016 631

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat correspondent à des fonds de placements, ainsi qu'à des obligations convertibles en action (de filiales consolidées en mise en équivalence).

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI correspondent à des titres non consolidés.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat correspondent à des dettes relatives à des options de vente concédées à des actionnaires minoritaires.

Catégories d'actifs et de passifs financiers au 31 décembre 2019*

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Actifs et passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs financiers	1 449	1 558	18 586	21 593	21 593
Actifs non courants	1 449	1 558	18 586	21 593	21 593
Créances commerciales	-	-	58 032	58 032	58 032
Actifs financiers	-	-	4 571	4 571	4 571
Instruments financiers actifs	508	-	-	508	508
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	269 744	-	-	269 744	269 744
Actifs courants	270 252	-	62 603	332 855	332 855
TOTAL ACTIF	271 701	1 558	81 189	354 448	354 448
Emprunts à long terme	-	-	592 561	592 561	613 176
Passifs financiers	2 411	-	6 828	9 239	9 239
Passifs non courants	2 411	-	599 389	601 800	622 415
Emprunts à court terme	-	-	63 675	63 675	65 631
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (hors avances et acomptes)	-	-	58 974	58 974	58 974
Passifs financiers	-	-	2 268	2 268	2 268
Instruments financiers passifs	-	13 598	-	13 598	13 598
Passifs courants	-	13 598	124 917	138 515	140 471
TOTAL PASSIF	2 411	13 598	724 306	740 315	762 886

* Voir Note 4.6.

Note 14.7 Risque de change

Le tableau ci-dessous synthétise l'exposition au risque de change sur les revenus, l'EBITDA et les capitaux propres :

<i>En milliers d'euros</i>	Impact sur les revenus		Impact sur l'EBITDA		Impact sur les capitaux propres	
	Appréciation de 10 %	Dépréciation de 10 %	Appréciation de 10 %	Dépréciation de 10 %	Appréciation de 10 %	Dépréciation de 10 %
BRL	12 488	(10 218)	8 179	(6 692)	(2 949)	2 413
GBP	478	(391)	101	(83)	(2 242)	1 834
USD	710	(581)	440	(360)	(98)	80
JOD	652	(534)	527	(431)	108	(88)
Autres	130	(107)	(289)	237	(3 284)	2 687
TOTAL	14 459	(11 830)	8 958	(7 329)	(8 465)	6 926

L'impact sur les capitaux propres dépend de la position de la situation nette de chaque société.

Note 14.8 Risque de taux

Situation des emprunts (situation en juste valeur)

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts à taux fixe	25 231	42 842
Dont Projets	25 231	39 092
Dont Corporate	-	3 750
Emprunts à taux variable	457 076	253 046
Dont Projets couverts par un swap de taux	271 416	122 448
Dont Projets non couverts	75 660	79 348
Dont Corporate non couverts	110 000	51 250
Emprunts à taux révisable	317 164	324 369
Dont Projets	317 164	324 369
Dont Corporate	-	-
Total Emprunts	799 471	620 257
Échéance ≤ 1 an	129 400	59 461
Échéance 1 à 5 ans	231 649	218 382
Échéance ≥ 5 ans	438 422	342 414
TOTAL PAR ÉCHÉANCE	799 471	620 257

Au 31 décembre 2020, 97 % de l'endettement du Groupe est composé de prêts à taux variable ou révisable exposé au risque de taux. La part Corporate correspond à 14 % de l'endettement total du Groupe.

Les emprunts à taux révisable pour 317 164 milliers d'euros, représentent 40 % de l'endettement total du Groupe et correspondent à des emprunts contractés au Brésil dont

l'évolution des taux est considérée comme naturellement couverte, les contrats de vente d'électricité étant indexés sur l'inflation fortement corrélée aux taux d'emprunt, les effets se compensant.

Les financements de projets à taux variable faisant l'objet de swaps de taux représentent 34 % de l'endettement total du Groupe.

Le tableau ci-dessous synthétise l'exposition nette au risque de taux, avant et après opérations de couverture au 31 décembre 2020 :

<i>En milliers d'euros</i>	Passifs financiers avant couverture		Passifs financiers après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	4 602	124 798	19 019	110 381
De 1 an à 5 ans	10 803	220 846	81 803	149 846
Plus de 5 ans	9 826	428 596	191 131	247 291
TOTAL	25 231	774 240	291 953	507 518

Une augmentation de 100 points de base sur les emprunts souscrits par le Groupe (emprunts à taux révisables ou variables non couverts) avant le 31 décembre 2020 représenterait environ 3 971 milliers d'euros de surcoût en 2021 et un montant cumulé d'environ 28 875 milliers d'euros sur la durée totale des emprunts.

À noter que les emprunts à taux variable non couverts sont principalement des emprunts souscrits au Brésil (voir ci-dessus).

NOTE 15 Provisions courantes et non courantes**Note 15.1 Règles et méthodes comptables**

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- peut estimer de manière fiable le montant de l'obligation.

Pour les centrales éoliennes, Voltalia a une obligation de démantèlement et de remise en état à l'issue de la période de production. Cette obligation inclut le démantèlement des installations de production, l'excavation d'une partie des fondations, la remise en état des terrains sauf si leur propriétaire souhaite leur maintien en l'état, la valorisation ou l'élimination des déchets de démolition ou de démantèlement, qui par exemple en France relève du décret n° 2011-652.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le coût fait l'objet d'une estimation chaque année et qui est

amorti linéairement sur la durée d'utilité du bien. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

Dans de rares cas, les obligations d'entretien souscrites par le Groupe qui respectent les conditions de provisionnement ci-avant récapitulées ont dû être enregistrées en tant que passif. Pour ces provisions, comme pour l'ensemble des provisions, le Groupe procède à la révision régulière de leur évaluation, devant en tout état de cause refléter la meilleure estimation de fin de période.

L'activité de construction du Groupe entraîne des obligations de garantie qui font l'objet de provisions. Ces contrats de construction amènent des risques de surcoût ou de pénalités qui font l'objet de provisions pour risques.

Note 15.2 État des provisions

<i>En milliers d'euros</i>	Provision pour risques (litiges & contentieux sur affaires)	Provisions pour garanties	Provisions pour risques sociaux et fiscaux	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2018*	4 178	10 113	1 950	1 945	18 186
Dotations	656	91	576	357	1 680
Reprises utilisées	(21)	(4 330)	(32)	(12)	(4 395)
Reprises non utilisées	(404)	(4 501)	(749)	(27)	(5 681)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	10	230	(20)	1	221
Autres	7	-	-	(209)	(202)
Au 31 décembre 2019*	4 425	1 602	1 724	2 054	9 805
Dotations	433	1 353	224	610	2 620
Reprises utilisées	(367)	(1 153)	-	(3)	(1 523)
Reprises non utilisées	-	(21)	(253)	(219)	(493)
Variations de périmètre	140	175	-	523	838
Écarts de conversion	-	(54)	(395)	(69)	(518)
Autres	-	(9)	-	269	260
AU 31 DÉCEMBRE 2020	4 631	1 893	1 300	3 166	10 990

* Voir Note 4.6.

Au 31 décembre 2020, les provisions s'établissent à 10 990 milliers d'euros :

- les provisions pour risques (litiges et contentieux sur affaires) sont stables et portent principalement sur le projet Kigoma (Tanzanie) ;
- l'augmentation des provisions pour garanties est principalement liée à la fin de plusieurs constructions en France et au Portugal en 2020 ;

- les provisions pour risques sociaux et fiscaux couvrent essentiellement des risques fiscaux (hors impôts société) sur les sociétés brésiliennes ; et
- les autres provisions se rapportent principalement aux obligations légales et/ou contractuelles de démantèlement de projets en France et Jordanie.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Provisions non courantes	4 827	3 431
Provisions courantes	6 163	6 374
TOTAL PROVISIONS	10 990	9 805

* Voir Note 4.6.

NOTE 16 Données opérationnelles de besoin en fonds de roulement

Note 16.1 Règles et méthodes comptables

Stocks et encours

Les stocks de pièces détachées sont évalués à leur coût historique et avec l'application de la méthode FIFO. Une dépréciation est constatée lorsque la juste valeur est inférieure au coût d'achat.

Créances commerciales

Les créances commerciales sont reconnues à leur juste valeur, dans l'état de la situation financière. Une dépréciation est reconnue par le Groupe lorsqu'une « perte de crédit attendue » est identifiée.

Note 16.2 Besoin en fonds de roulement d'exploitation

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Stocks, encours et avances fournisseurs	39 703	40 951
Créances commerciales	95 697	58 670
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(125 459)	(75 963)
Actifs de contrat	7 696	1 343
Passifs de contrat	(13 443)	(1 439)
BESOIN EN FOND DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	4 194	23 562

* Voir Note 4.6.

L'évolution du besoin en fonds de roulement reflète l'activité de construction de centrales pour tiers et pour compte propre ainsi que l'intégration des entités de Greensolver et Mywindparts.

Ainsi, les constructions génèrent d'importants mouvements des comptes fournisseurs en fonction du phasage des contrats.

En 2020, la hausse des créances commerciales est principalement expliquée pour 23 849 milliers d'euros par les créances relatives à la cession de projets de développement en France (en décembre 2020), et par la croissance des activités de « Construction » (EPC) et de « vente d'énergie » (mises en services de nouvelles centrales ; variations de périmètre, avec notamment l'acquisition de 4 centrales en Jordanie).

L'évolution des actifs et passifs de contrat reflète l'évolution de l'activité de construction (EPC).

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020
Créances clients brutes	87 416
Dont non échues	46 583
Dont échues	40 833
Inférieur à 1 mois	3 430
1 à 3 mois	6 712
3 à 6 mois	10 968
6 à 12 mois	2 533
Supérieur à 12 mois	17 190
Dépréciations	(11 137)
Dépréciation clients nettes	76 279
Autres créances commerciales	19 418
Créances commerciales	95 697

En sus des (11 137) milliers d'euros de dépréciations de créances clients, il existe une « Provision pour risques (litiges & contentieux sur affaires) » de 3 742 milliers d'euros relatives aux créances clients du projet Kigoma en Tanzanie (voir Note 15.2).

Note 16.3 Besoin en fonds de roulement hors exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Actif	Passif	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019*
Créances et dettes fiscales	26 610	(17 446)	9 164	9 729
Créances et dettes sur personnel et organismes sociaux	1 339	(16 259)	(14 920)	(8 939)
Autres actifs et passifs hors exploitation	4 086	(187)	3 899	(1 017)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	32 035	(33 892)	(1 857)	(227)

* Voir Note 4.6.

NOTE 17 Engagements hors bilan

Note 17.1 Engagements donnés

Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Engagements donnés par le Groupe aux bénéficiaires de fournisseurs	1 394	92 693
Engagements donnés par le Groupe aux bénéficiaires de clients	261 879	241 232
Garanties relatives au décret de mise en sécurité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	1 184	2 248
ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	264 457	336 173

Les engagements donnés par le Groupe au bénéfice de fournisseurs sont des garanties de paiements, principalement donnés aux équipementiers dans le cadre des constructions. Une diminution significative est à noter entre décembre 2019 et 2020 du fait de l'arrivée à échéance de deux garanties au bénéfice de fournisseurs de turbines.

Les engagements donnés par le Groupe à ses clients sont majoritairement constitués de garanties dans lesquelles le Groupe se porte garant et solidaire de la bonne exécution des engagements contractuels pris sur des contrats d'étude, conception, développement, construction, exploitation et maintenance. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du contrat concerné avec un montant d'engagement plafonné. Ils constituent la majorité des engagements du Groupe envers ses clients.

Dans le cadre de la mise en sécurité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), les sociétés du Groupe concernées par cette obligation bénéficient d'un arrêté d'antériorité et ont souscrit des assurances caution auprès d'un assureur de premier plan en juillet 2016. L'obligation de démantèlement est comptabilisée comme un actif de démantèlement. Le montant des garanties financières de démantèlement s'élève à 1 456 milliers d'euros.

Engagements donnés liés aux activités de financement

Dans le cadre de la mise en place des financements de projets, le Groupe est amené à souscrire des garanties financières au profit de ses partenaires bancaires. Au 31 décembre 2020, ces engagements s'élèvent à 76 559 milliers d'euros (dont 97 % sont libellés en Réal Brésilien et relatifs aux activités brésiliennes du Groupe).

Sûretés

Les dettes contractées par le Groupe dans le cadre de financements de projets sont assorties de sûretés réelles (hypothèques, gage sur les équipements, nantissement de titres et de créances et comptes de réserve) données en garantie du montant de remboursement à hauteur de 691 836 milliers d'euros. Ce montant correspond au capital restant dû au 31 décembre 2020 des dettes sur projets en exploitation ou en construction bénéficiant d'un financement bancaire. L'échéance la plus lointaine de ces dettes est en 2042.

Note 17.2 Engagements reçus

Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Engagements reçus par le Groupe par des fournisseurs	123 946	37 738
Subventions reçues	-	418
ENGAGEMENTS REÇUS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	123 946	38 157

Les engagements reçus de fournisseurs sont principalement des garanties de bonne exécution/bonne fin, voire de restitutions d'acompte accordées en faveur du Groupe, dans le cadre de contrats d'approvisionnement conclus par les filiales auprès de fournisseurs.

Engagements reçus de financements

Le Groupe bénéficie des engagements de financement suivants :

- une ligne de crédit syndiqué de 80 000 milliers d'euros à échéance décembre 2022 : cette ligne est non utilisée ;
- une ligne de crédit syndiqué de 100 000 milliers d'euros à échéance mai 2025 : cette ligne est totalement utilisée ; et
- des lignes de crédit bilatérales confirmées, non utilisées pour un montant de 15 000 milliers d'euros.

Rémunération des dirigeants

Laurence MULLIEZ – Président du Conseil d'Administration	Exercice 2019	Exercice 2020
Rémunération due au titre de l'exercice	110 000	110 000
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options, des BSPCE et des BSA attribués au cours de l'exercice	-	-
TOTAL RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL (en Euros)	110 000	110 000

La rémunération fixe du Président du Conseil d'Administration a été approuvée par le Conseil d'Administration du 28 mars 2018.

Sébastien CLERC – Directeur Général	Exercice 2019	Exercice 2020
Rémunération due au titre de l'exercice	511 276	466 476
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options, des BSPCE et des BSA attribués au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	850 000	850 000
TOTAL RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (en Euros)	1 361 276	1 316 476

La rémunération fixe du Directeur Général a été approuvée par le Conseil d'Administration du 11 avril 2019 sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les actions gratuites attribuées au Directeur Général pour 850 000 euros sont des actions de la société Voltalia Investissement, qui contrôle Voltalia S.A au sens de l'Article L233-16 du Code de Commerce.

Le 31 juillet 2020 le Président et le Directeur Général ont acquis définitivement des actions gratuites de la société Voltalia Investissement, pour respectivement 44 863 euros et 582 399 euros.

Note 17.3 Informations relatives aux parties liées**Prêts consentis aux associés et dirigeants**

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'avait accordé aucun prêt aux dirigeants ou aux associés du Groupe.

Transactions avec les parties liées

Les opérations effectuées par le Groupe avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence sont comprises dans les comptes consolidés présentés par le Groupe.

NOTE 18 Liste des sociétés – Périmètre de consolidation

Les pourcentages présentés dans les tableaux ci-dessous, correspondent au pourcentage d'intérêt du Groupe, à la date de clôture des exercices.

Note 18.1 Liste des sociétés consolidées en intégration globale

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Société mère	Volitalia SA	100 %	100 %
Belgique	Volitalia Belgium NV	100 %	100 %
	Green Energy Solutions Invest	100 %	100 %
	Helexia Belgium 1	100 %	100 %
	Helexia Flanders	60 %	60 %
Espagne	Volitalia Renovables España S.A.U.	100 %	100 %
	Solar Parks Construcción Parques Solares ETVE S.A.	100 %	100 %
	Volitalia Holding Colombia, S.L.	100 %	100 %
	Gimnesia Solar II	100 %	100 %
France	Parc Solaire du PAGAP	100 %	100 %
	Volitalia Distribution SAS	100 %	100 %
	MTSFR PARROC	100 %	100 %
	Anelia	100 %	100 %
	Parc Éolien Argenteuil	100 %	100 %
	Parc Éolien Laignes	100 %	100 %
	Parc Éolien Sarry	100 %	100 %
	Adriers Énergies	-	100 %
	La Faye Énergies	100 %	100 %
	Échauffour Énergies	100 %	100 %
	Parc Éolien Coulmier	100 %	100 %
	3VD	100 %	100 %
	Taconnaz Énergie	67 %	67 %
	Parc éolien de Molinons	100 %	100 %
	Parc solaire de Montclar	100 %	100 %
	Parc solaire du Castellet	100 %	100 %
	Parc solaire de Piboulon	100 %	100 %
	Parc Solaire de Mana	100 %	100 %
	Parc Solaire Puy Madame II	100 %	100 %
	Parc Solaire Puy Madame III	100 %	100 %
Parc Solaire Puy Madame IV	100 %	100 %	
Parc solaire Carrière des plaines	100 %	100 %	
Parc solaire de Tresques	100 %	100 %	

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	Parc solaire du Castellet 2	100 %	100 %
	Ombrières Solaires du Marché	100 %	100 %
	Parc Solaire du Canadel	100 %	100 %
	PEP Énergie France	100 %	100 %
	GEP Énergie France	100 %	100 %
	ECM Énergie France	-	100 %
	SVNC Énergie France	100 %	100 %
	Voltaia Énergie	100 %	100 %
	Parc Éolien de Marly	100 %	100 %
	Parc Solaire du Seranon	100 %	100 %
	Parc Solaire du Talagard	100 %	100 %
	Parc Solaire de Laspeyres	100 %	100 %
	Croix et Jorasse Énergie	100 %	100 %
	Jalandre Énergie	100 %	100 %
	Champs Agrivoltaique du cabanon	100 %	100 %
	Merderel Énergie	100 %	100 %
	Ferme Éolienne de Pouligny Saint Pierre	100 %	100 %
	Le Guil Énergie	100 %	100 %
	Parc Solaire du Domaine des Selves	100 %	100 %
	Fangas 1	100 %	100 %
	Fangas 2	100 %	100 %
	4 Termes 1	100 %	100 %
	4 Termes 2	100 %	100 %
	Kopere Energy Investment	100 %	100 %
	Parc Solaire de Logelbach ⁽ⁱ⁾	100 %	100 %
	Ombrières Solaires de Jonquières SAS	100 %	100 %
	Helexia	100 %	100 %
	HEXIEL	100 %	51 %
	Helexia Invest 1	100 %	100 %
	Helexia Invest 2	100 %	100 %
	Helexia Solar 8	100 %	100 %
	Helexia Solar 9	100 %	100 %
	Helexia Solar 10	100 %	100 %
	Helexia Performance 2	100 %	100 %
	Helexia Developpement	100 %	100 %
	Helexia Solar 1	100 %	100 %
	Helexia Solar 2	100 %	100 %
	Miroir du Soleil	67 %	67 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	Soleilimmo	67 %	67 %
	Volterre	100 %	100 %
	Helexia Performance 1	100 %	100 %
	Helexia Solar 4	100 %	100 %
	Helexia Solar 5	100 %	100 %
	Helexia Solar 6	100 %	100 %
	Helexia Solar 7	100 %	100 %
	Alter Grand Sud	100 %	100 %
	Irisolar 1	100 %	100 %
	Helexia Solar 12	100 %	100 %
	Poste Électrique du Mattas	100 %	100 %
	Mywindparts	90 %	-
	Greensolver Holding	100 %	-
	Greensolver	100 %	-
	Maison Solaire Voltalia	100 %	-
	La Chevallerai Éolien Énergie	100 %	-
	Bournand Éolien Énergie	100 %	-
Guyane	Voltalia Guyane	80 %	80 %
	SIG Mana ⁽²⁾	-	80 %
	SIG Kourou – gérant ⁽²⁾	-	80 %
	SIG Cacao	100 %	100 %
	Voltalia Kourou	80 %	80 %
	Voltalia Caraïbes	100 %	100 %
	Centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin	80 %	80 %
	Belle Étoile Énergie Guyane	80 %	80 %
	VLT Saut Mapaou Investissement	80 %	80 %
	Voltalia Organabo Investissement	80 %	80 %
	Hydro Régina 2 investissement	80 %	80 %
	Bon Espoir Énergie Guyane	80 %	80 %
	Voltalia Biomasse Amazone Investissement	80 %	80 %
	Tamanoir Énergie Guyane	80 %	80 %
	Voltalia Saut Mapaou Exploitation	80 %	80 %
	Saut Dalles Énergie Guyane	80 %	80 %
	Maripasoula Énergie Guyane	80 %	80 %
	Roura Bois Énergie	80 %	80 %
	Cr'Éole	100 %	100 %
	Iracoubo Biomasse Énergie	100 %	100 %
	Sinnamary Biomasse Énergie ⁽¹⁾	100 %	100 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	Saut Mankaba Hydro	100 %	-
Royaume-Uni	Voltalia UK Ltd	100 %	100 %
	MTS Tonge Solar Limited	100 %	100 %
	Greensolver UK	100 %	-
Irlande	Greensolver Ireland Limited	100 %	-
Grèce	Voltalia Greece	100 %	100 %
	Energiaki Agionoriou	100 %	100 %
	Energeiaki Aggelokastrou Korinthias SA	100 %	100 %
	Energiaki Sesklou Magnisias	100 %	100 %
	Cluster Holding SA	80 %	80 %
	Energen SA	100 %	100 %
	Rougero Holding SA	78 %	78 %
	Lakka Kokkini Aioliiki SARL	100 %	100 %
	Energiaki Sesklou 1 Ltd	100 %	100 %
	Xenakis Yorgos SCS	98 %	98 %
	Sarafadis SNC	100 %	100 %
	Fotovoltaiki Systemata Katerin	100 %	100 %
	Fotovoltaiki Parka Pieras	100 %	100 %
	Fotovoltaiki Katerinis SNC	100 %	100 %
	Kalaitzidis St-Ofidis AR	100 %	100 %
	GSolar Energiaki	64 %	64 %
	Gerovolt Ltd	100 %	100 %
	Forgero Holding SA	65 %	65 %
	Voltalia Solar Hellas SA	100 %	100 %
Italie	Voltalia Italia SRL	100 %	100 %
	MTS1 S.R.L.	100 %	100 %
	MTS2 S.R.L.	100 %	100 %
	Helexia Italy	100 %	100 %
	Solar 30 S.R.L.	100 %	100 %
	Solar 11	97 %	97 %
	Solarimmo	100 %	100 %
	Solar 22	100 %	100 %
	Helexia Energy Services	100 %	100 %
Hollande	Voltalia Management International	100 %	100 %
	Khepri Solar B.V.	100 %	100 %
	Osiris Solar Holding B.V.	100 %	100 %
	VLT Investment 1	100 %	100 %
	VLT Investment 2	100 %	100 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	VLT Investment 6 ⁽¹⁾	100 %	100 %
	VLT Investment 7 ⁽¹⁾	100 %	100 %
	VMI – BR Canudos BV	100 %	–
	VMI – BR Solar Serra Do Mel BV	100 %	–
	VMI – BR VSM IV BV	100 %	–
	VMI – PCH Cabui BV	100 %	–
	Greensolver Nederland B.V	100 %	–
	VLT Investment Greenfield	100 %	–
	VMI – ALB Karavasta BV	100 %	–
	VMI – TNI BV	100 %	–
	VMI – Eastern Europe BV	100 %	–
	VMI – MEX-Puebla B.V.	100 %	–
	VMI – JOR-Ma'an B.V	100 %	–
	VMI – Spare 2 BV	100 %	–
	VMI – Eastern Europe 2 BV	100 %	–
Portugal	Voltalia Portugal, S.A.	100 %	100 %
	MPrime Solar Solutions, S.A.	100 %	100 %
	Sol Cativante	100 %	100 %
	Greencoverage Unipessoal Lda.	100 %	100 %
	Believe in Bright Unipessoal LDA	100 %	100 %
	Helexia Portugal	100 %	100 %
	Helexia II Energy Services LDA	100 %	100 %
	Helexia PSL Navitas I,LDA	100 %	100 %
	Helexia LMP 1	100 %	100 %
	Helexia PT Solar 1	100 %	100 %
Slovaquie	Voltalia Central & Eastern Europe s.r.o.	100 %	100 %
Albanie	Karavasta Solar	100 %	–
Canada	Triton Resources Inc.	100 %	100 %
Brésil	Martifer Solar S.A. sucursal Brasil	100 %	100 %
	Voltalia Do Brazil	100 %	100 %
	Sapeel	100 %	95 %
	Junco 1	51 %	51 %
	Junco 2	51 %	51 %
	Caiçara 1	51 %	51 %
	Caiçara 2	51 %	51 %
	Terral	100 %	100 %
	Carcara 1	100 %	100 %
	Carcara 2	100 %	100 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	Usina de Energia Eolica Reduto S,A	51 %	51 %
	Usina de Energia Eolica Santo Cristo S,A	51 %	51 %
	Usina de Energia Eolica Carnauba S,A	51 %	51 %
	Usina de Energia Eolica Sao João S,A	51 %	51 %
	Envolver	100 %	100 %
	Areia Branca I	100 %	100 %
	Areia Branca II	100 %	100 %
	Vila Para I	100 %	100 %
	Vila Para II	100 %	100 %
	Vila Para III	100 %	100 %
	Vila Amazonas V	100 %	100 %
	Voltaia Sao Miguel Do Gostoso Participacoes S,A	51 %	51 %
	Voltaia SMG I	51 %	51 %
	Oiapoque Energia	100 %	100 %
	Vamcruz Participacoes SA	51 %	51 %
	Vamcruz I Participacoes SA	51 %	51 %
	Serra Pará I Participações S,A	100 %	100 %
	Serra Pará Participações S,A	100 %	100 %
	Usina de Energia Eólica Vila Acre I S,A	100 %	100 %
	Alameda Acre Participações S,A	100 %	100 %
	Voltaia do Brasil Comercializadora de Energia Ltda	100 %	100 %
	Ventos de Vila Paraiba I spe S,A	100 %	100 %
	Ventos de Vila Paraiba II spe S,A	100 %	100 %
	Ventos de Vila Ceará I spe S,A	100 %	100 %
	Ventos de Vila Ceará II spe S,A	100 %	100 %
	Ventos de Vila Acre II spe S,A	100 %	100 %
	Voltaia Serviços do Brasil LTDA	100 %	100 %
	EOL Potiguar B141 SPE S,A	100 %	100 %
	EOL Potiguar B142 SPE S,A	100 %	100 %
	EOL Potiguar B143 SPE S,A	100 %	100 %
	Eol Ventos de Vila Paraiva IV (Vila Ceará I)	100 %	100 %
	Ventos De Serra Do Mel A S,A.	100 %	100 %
	Ventos De Serra Do Mel B S,A.	100 %	100 %
	Oiapoque II energia SPE S,A	100 %	100 %
	EOL Potiguar B61 SPE S,A	100 %	100 %
	EOL Potiguar B31 SPE S,A	57 %	100 %
	EOL Potiguar B32 SPE S,A	57 %	100 %
	EOL Potiguar B33 SPE S,A	57 %	100 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	EOL Maral I SPE S.A.	-	100 %
	EOL Maral II SPE S.A.	-	100 %
	EOL Potiguar B11 SPE S.A.	100 %	100 %
	EOL Potiguar B62 SPE S.A.	100 %	100 %
	SOL Serra Do Mel I SPE S.A.	100 %	-
	SOL Serra Do Mel II SPE S.A.	100 %	-
	PCH Cabuí SPE S.A.	100 %	-
	Eólica Canudos II SPE S.A.	100 %	-
	Eólica Canudos III SPE S.A.	100 %	-
	Ventos De Serra Do Mel III S.A.	57 %	-
	Vila Alagoas IV Empreendimentos e Participações S.A.	100 %	-
	Vila Alagoas V Empreendimentos e Participações S.A.	100 %	-
	Vila Alagoas VI Empreendimentos e Participações S.A.	100 %	-
	Eolica So Gabriel I SPE S.A.	100 %	-
	Eolica Pedra Pintada I SPE S.A.	100 %	-
	Sol Serra Do Mel III SPE S.A.	100 %	-
	Sol Serra Do Mel IV SPE S.A.	100 %	-
	Sol Serra Do Mel V SPE S.A.	100 %	-
	Sol Serra Do Mel VI SPE S.A.	100 %	-
	Helexia Brasil Participacoes LTDA.	100 %	-
	Sol MS Paranaíba SPE S.A.	100 %	-
	Sol PR Cidade Gaucha SPE S.A.	100 %	-
	Sol PR Loanda SPE S.A.	100 %	-
	Sol PR Nova Esperança SPE S.A.	100 %	-
	Sol RO Rolim De Moura SPE S.A.	100 %	-
	Sol SP Serra Do Mar SPE S.A.	100 %	-
	Sol SP Tiete SPE S.A.	100 %	-
Colombie	Voltalia Colombia S.A.S	100 %	100 %
	KAI Verde BT S.A.S. E.S.P ⁽¹⁾	100 %	100 %
	Las Icoteas Solar S.A.S ⁽¹⁾	100 %	100 %
Chili	Voltalia Solar Chile Holding Limitada	100 %	100 %
Mexique	VLT Proyectos y Sistemas Solares	100 %	100 %
	Voltalia Servicios Mexico ⁽²⁾	-	100 %
	Voltalia Mexico Renovables SA de CV	100 %	100 %
Inde	Inspira Solar	51 %	51 %
Japon	Martifer Solar Japan KK	100 %	100 %
Myanmar	Voltalia Esco Co. Limited	100 %	100 %
Singapour	Martifer Solar Singapura PTE, LTD.	100 %	100 %

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Égypte	Eshu Energy Egypt LLC	100 %	100 %
	RA Solar S.A.E.	100 %	100 %
Maroc	Voltalia Maroc	100 %	100 %
	Alterrya Maroc	100 %	100 %
	VMA Sahara	100 %	100 %
	Parc Éolien De Ghrad JRAD	100 %	-
	Centrale des Sources de l'Oum Er Rbia	100 %	-
Kenya	Kopere Solar Park	100 %	100 %
	Voltalia Kenya Services	100 %	100 %
Tanzanie	Mahale Renewable Energy	100 %	100 %
Émirats Arabes Unis	Martifer Solar Middle East	100 %	100 %
Jordanie	Voltalia Portugal SA (sucursal Jordânia)	100 %	100 %
	Jordan Solar One (Cayman) Jordan PSC	70 %	-
	Al Ward Al Jouy for Energy Generation PSC	70 %	-
	Al-Zanbaq For Energy Generation PSC	70 %	-
	Zahrat Al Salam For Energy Generation PSC	70 %	-
Afrique du Sud	Voltalia South Africa ⁽¹⁾	100 %	100 %
Burundi	Voltalia Burundi SU ⁽²⁾	100 %	100 %

(1) Non consolidée au 31 décembre 2019.

(2) Fusionnée au 31 décembre 2020.

Note 18.2 Liste des sociétés consolidées mises en équivalence

Pays	Entités	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Espagne	Parque Solar Sesena I, S.L.	37,48 %	37,48 %
France	3LE	40 %	40 %
	VLT Investment III	40 %	40 %
	Greensolver Finance	49,24 %	-
Belgique	Energis	17,34 %	17,34 %
	N&B Renewable Energy	24 %	24 %
Chili	Maria del Sol Norte S.A.	49 %	49 %
Mexique	Mire Solar, SA de CV	35 %	35 %
	Mire Solar SPV1	-	34,90 %

Note 18.3 Évolution de la liste des sociétés de Voltalia

Pays	Entités	Méthode intégration au 31 décembre 2020	Méthode intégration au 31 décembre 2019	Évènement	
France	Mywindparts	IG	-	Acquisition	
	Greensolver Holding	IG	-	Acquisition	
	Greensolver	IG	-	Acquisition	
	Greensolver Finance	MEE	-	Acquisition	
	Maison Solaire Voltalia	IG	-	Acquisition	
	La Chevallerai Éolien Énergie	IG	-	Création	
	Bournand Éolien Énergie	IG	-	Création	
	Parc Solaire de Logelbach	IG	NC		
	Poste Électrique du Mattas	IG	NC	Première consolidation	
	Adriers	-	IG	Cession	
ECM Énergie France	-	IG	Cession		
Guyane	Saut Mankaba Hydro	IG	-	Création	
	Sinnamary Biomasse Énergie	IG	NC	Première consolidation	
	SIG Mana	-	IG	Fusion	
	SIG Kourou – gérant	-	IG	Fusion	
Royaume Uni	Greensolver UK	IG	-	Acquisition	
Irlande	Greensolver Ireland Limited	IG	-	Acquisition	
Hollande	VLT Investment 6	IG	NC		
	VLT Investment 7	IG	NC	Première consolidation	
	VMI – BR Canudos BV	IG	-	Création	
	VMI – BR Solar Serra Do Mel BV	IG	-	Création	
	VMI – BR VSM IV BV	IG	-	Création	
	VMI – PCH Cabui BV	IG	-	Création	
	Greensolver Nederland B.V	IG	-	Acquisition	
	VLT Investment Greenfield	IG	-	Création	
	VMI – ALB Karavasta BV	IG	-	Création	
	VMI – TNI BV	IG	-	Création	
	VMI – Eastern Europe BV	IG	-	Création	
	VMI – MEX-Puebla B.V.	IG	-	Création	
	VMI – Jor-Ma'an B.V	IG	-	Création	
	VMI – Spare 2 BV	IG	-	Création	
	VMI – Eastern Europe 2 BV	IG	-	Création	
	Brésil	EOL Maral I SPE S.A.	-	IG	Cession
		EOL Maral II SPE S.A.	-	IG	Cession
Toda Energia Do Brasil LTDA		-	-	Création puis cession	

Pays	Entités	Méthode intégration au 31 décembre 2020	Méthode intégration au 31 décembre 2019	Évènement
	Sol Serra Do Mel I SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol Serra Do Mel II SPE S.A.	IG	-	Création
	PCH Cabuí SPE S.A.	IG	-	Création
	Eólica Canudos II SPE S.A.	IG	-	Création
	Eólica Canudos III SPE S.A.	IG	-	Création
	Ventos De Serra Do Mel III S.A.	IG	-	Création
	Vila Alagoas IV Empreendimentos e Participações S.A.	IG	-	Création
	Vila Alagoas V Empreendimentos e Participações S.A.	IG	-	Création
	Vila Alagoas VI Empreendimentos e Participações S.A.	IG	-	Création
	Eolica So Gabriel I SPE S.A.	IG	-	Création
	Eolica Pedra Pintada I SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol Serra Do Mel III SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol Serra Do Mel IV SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol Serra Do Mel V SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol Serra Do Mel VI SPE S.A.	IG	-	Création
	Helixia Brasil Participacoes LTDA.	IG	-	Création
	Sol MS Paranaíba SPE S.A.	IG	-	Acquisition
	Sol PR Cidade Gaucha SPE S.A.	IG	-	Acquisition
	Sol PR Loanda SPE S.A.	IG	-	Acquisition
	Sol PR Nova Esperança SPE S.A.	IG	-	Acquisition
	Sol RO Rolim De Moura SPE S.A.	IG	-	Acquisition
	Sol SP Serra Do Mar SPE S.A.	IG	-	Création
	Sol SP Tiete SPE S.A.	IG	-	Création
Mexique	Voltalia Servicios Mexico	-	IG	Fusion
	Mire Solar SPVI	-	MEE	Cession
Colombie	Kai Verde BT S.A.S, E.S.P	IG	NC	
	Las Icoteas Solar S.A.S	IG	NC	Première consolidation
Afrique du Sud	Voltalia South Africa	IG	NC	Première consolidation
Burundi	Voltalia Burundi SU	IG	NC	Première consolidation
Maroc	Parc Éolien de Ghrad Jrad	IG	-	Création
	Centrale des Sources de l'Oum Er Rbia	IG	-	Création
Jordanie	Jordan Solar One (Cayman) Jordan PSC	IG	-	Acquisition
	Al Ward Al Jouy for Energy Generation PSC	IG	-	Acquisition
	Al-Zanbaq For Energy Generation PSC	IG	-	Acquisition
	Zahrat Al Salam For Energy Generation PSC	IG	-	Acquisition
Albanie	Karavasta Solar	IG	-	Création